

	Procès-verbal de la séance commune des Conseil scientifique et Conseil des formations 13 octobre 2023	Référence	PV CS-CF oct. 2023
		Révision	
		Date d'application	01/12/2023
		Version	1

Validation

	Rédigé	Validé
Date	Octobre 2023	30/11/2023 et 01/12/2023
	CODEXA	Conseil des formations et Conseil scientifique

Membres du Conseil des formations

PRÉSIDENCE : Fred PACCAUD

Personnalités qualifiées

Nathalie GUERSON
Fred PACCAUD

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Chantal GUÉGUEN

Représentant les organisations syndicales les plus représentatives des corps de fonctionnaires formés à l'École

Sylvie RENARD-DUBOIS, représentant le Syndicat des médecins inspecteurs de santé publique (SMISP)

Frédéric LE LOUÉDEC, représentant le Syndicat national des personnels de santé environnementale (SYNAPSE-UNSA)

Stéphane BERNARD, représentant le Syndicat national des inspecteurs de l'action sanitaire et sociale (SNIASS)

Membres élus

Christine ORTMANS, représentant les personnels d'enseignement et de recherche

Mélanie BERTIN, représentant les personnels d'enseignement et de recherche

Catherine PITAULT-COSSONNIÈRE, représentant les personnels ingénieurs, administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé

Marylène PLOUZENNEC, représentant les personnels ingénieurs, administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé

Laurence THÉAULT, représentant les personnels ingénieurs, administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé

Emilie PETKOVIC, représentant les personnels ingénieurs, administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé

Latale Komla ADOLI, représentant les doctorants.

Membres du Conseil scientifique

PRÉSIDENCE : Daniel BENAMOUZIG

Personnalités qualifiées dans les domaines d'activités de l'école désignées par les deux ministères de tutelle

**Basile CHAIX
Isabelle VILLE
Josselin THUILLIEZ**

Personnalités qualifiées dans les domaines d'activités de l'école désignées par le conseil d'administration

**Sylvie ALEMANN
Daniel BENAMOUZIG**

Représentants des enseignants chercheurs ayant rang de professeur ou personnels assimilés

**Cécile CHEVRIER
Patricia LONCLE
Nathalie THERET**

Représentants des enseignants chercheurs titulaires d'un doctorat ou d'une HDR

Nolwenn LE MEUR-ROUILLARD

Représentants des autres enseignants chercheurs

Olivier GEROLIMON

Représentants des ingénieurs et personnels techniques de recherche

Gaëlle RAFFY

Représentants des étudiants préparant un doctorat, membres du réseau doctoral en santé publique

**Ashna LALLMAHOMED
Bibata WASSONGUEMA**

Assistaient à cette réunion

Dominique POLTON, ancienne présidente et vice-présidente du CS (invitée d'honneur)

Isabelle RICHARD, directrice de l'EHESP

Stéphanie LASQUELLEC, secrétaire générale

Manuel COAT, directeur de cabinet

Michel LOUAZEL, directeur des études

Sylvie OLLITRAULT, directrice de la recherche

Véronique DAUBAS-LETOURNEUX, directrice du département SHS

Sahar BAYAT-MAKOEI, directrice du département METIS

Vincent BESSONNEAU, directeur du département DEESSE

Michel SAMSON, directeur de l'Unité Mixte de Recherche IRSET

Vincent FERTEY, directeur-adjoint des études

Christophe LE RAT, directeur-adjoint de la recherche

Odile TILLON-FAURE, enseignante-experte à l'institut du Management

Brigitte AMPRIME, assistante à la direction des études

Chantal VERGNAUD, assistante à la direction de la recherche

SOMMAIRE

ACTUALITES DE L'EHESP	4
NUMERIQUE EN SANTE : ACTIONS ENGAGEES A L'EHESP, PROJETS ET PERSPECTIVES.....	8
1. RELOCALISATION DU SITE PARISIEN DE L'EHESP AU SEIN DE PARISANTE CAMPUS : CONSTRUIRE UN REEL PROJET SCIENTIFIQUE ET PEDAGOGIQUE AUTOUR DU NUMERIQUE ET DE L'INNOVATION EN SANTE.	8
2. FORMATIONS FONCTION PUBLIQUE : REFORME DE LA HAUTE FONCTION PUBLIQUE (MODULE DU TRONC COMMUN) : « GERER LA TRANSITION NUMERIQUE DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES »	17
3. FORMATION CONTINUE ET DIPLOMANTE.....	21
➤ <i>Diplômes d'établissement : Expert PMSI/DIM MCO/Sciences des données.....</i>	<i>21</i>
➤ <i>Consortium numérique en santé (ANR) : Dirigeants et Numérique en santé (DINUSA).....</i>	<i>25</i>
4. RECHERCHE : LE CENTRE INTERDISCIPLINAIRE EN SANTE MONDIALE A-T-IL VOCATION A DEVELOPPER UN AXE « NUMERIQUE EN SANTE MONDIALE » ?	28

La séance est ouverte à 10 heures 10 sous la présidence de M. BENAMOUZIG.

M. BENAMOUZIG. — Bonjour à tous, bonjour à toutes, je vous propose que nous commençons ce conseil commun, conseil des formations et conseil scientifique, avec toujours le même plaisir de se retrouver dans ce format, même si la salle est grande et les sujets sont nombreux. Nous sommes très heureux de pouvoir les partager et de pouvoir nous retrouver dans ces occasions.

Vous avez pris connaissance de l'ordre du jour, qui comme d'habitude sera consacré à des points d'actualité. Je vais laisser dans une minute la parole à Isabelle RICHARD pour en faire part. Ensuite, nous avons une série d'éléments à discuter autour du numérique, voire un peu plus largement, avec des enjeux aussi d'installation dans le site Parisanté Campus, qui sera sans doute l'objet d'un certain nombre de discussions. Je vous propose que sans attendre, nous commençons nos échanges et nos débats. Je laisse tout de suite la parole à Isabelle.

Actualités de l'EHESP

Mme RICHARD. — Merci beaucoup, bonjour à toutes et à tous. Je présente un certain nombre d'éléments d'actualité, d'abord concernant la composition des instances, avec d'abord un petit bonjour pour notre invitée d'honneur. Merci beaucoup, Dominique, d'avoir accepté d'être encore là aujourd'hui. Je vais rappeler que tu as présidé ce conseil scientifique de l'Ecole de 2016 à 2022, que tu étais vice-présidente depuis une année, que là c'est un moment formel, mais il y aura un moment plus joyeux juste avant le déjeuner en ton honneur.

Je veux dire aussi que le fait que tu quittes ce conseil scientifique nécessitait que les ministères renomment une personne qualifiée comme on dit, non pas que toutes les autres ne le soient pas, mais souvent ils nous demandent effectivement de faire une proposition et donc on leur a suggéré de nommer comme personne qualifiée, Josselin THUILLIEZ, qui est directeur de recherche en économie de la santé au CNRS, nouvellement rennais, et que je laisse se présenter parce qu'il le fera beaucoup mieux que je ne le ferais.

M. THUILLIEZ. — Bonjour. Merci beaucoup de l'invitation à participer à ce conseil. Je suis Josselin THUILLIEZ, je suis DR au CNRS, je travaille en économie de la santé. J'ai passé une dizaine d'années au centre d'économie de la Sorbonne auparavant et deux années à la DGRI du MESR en tant que conseiller. Je travaille sur les thématiques liées aux maladies infectieuses, aux inégalités de santé et à la santé globale également.

Mme RICHARD. — Merci beaucoup. Nous trouverons une occasion, je ne sais pas encore dans quel contexte, de vous redonner la parole pour une présentation de vos travaux.

Je veux dire aussi qu'il s'agit de la dernière séance des représentants actuels des étudiants et des doctorants que je remercie beaucoup pour tout leur investissement au cours du mandat, toutes leurs réflexions toujours pertinentes. Les élections annuelles des représentants étudiants et doctorants ont eu lieu.

Mme RICHARD. — Je dis un petit mot sur les mobilités et les recrutements. En ce qui concerne les personnels administratifs, nous avons une nouvelle secrétaire générale, qui est Madame Stéphanie LASQUELLEC qui nous rejoindra en cours de matinée. Elle était auparavant directrice générale des services de l'INSA et, encore antérieurement, directrice des affaires financières de l'Institut Agro Rennes-Angers. De formation d'ingénieure, elle a eu entre les deux une activité dans le public, dans son domaine d'expertise qui est le BTP. On a comme nouvelle secrétaire générale une personne qui a une bonne expérience de l'ESR, qui est une experte en finances, et qui a aussi une grosse expérience de discussion avec les pouvoirs publics sur les bâtiments, ce qui est également intéressant à dire. C'est quelqu'un avec qui il va être très facile de travailler.

Vous savez aussi que William SABIRON, notre directeur des affaires financières nous a quittés, le 1^{er} août je crois, et qu'il sera remplacé au 2 novembre par Coraline MARIE, actuellement directeur des affaires financières de l'INSA, ce qui nous a mis un tout petit peu en délicatesse avec l'actuel directeur de l'INSA à qui nous avons « emprunté » en quelques mois sa secrétaire générale et sa directrice des affaires financières. Ce sont des choses qui arrivent, et puis la mobilité dans l'enseignement supérieur, c'est bien quand même.

Nous avons négocié avec lui de façon, je pense, assez intelligente un tuilage entre ses fonctions pour qu'aucune des deux structures ne soit en difficulté au moment de la préparation du budget 2024.

Nous avons également des recrutements d'enseignants-chercheurs au sein du département sciences humaines et sociales, avec deux arrivées en cette rentrée : Anne MOYAL, enseignante-chercheuse en évaluation des politiques sociales et de santé qui est, je pense, de formation politiste et sociologue, et qui aura donc son affectation recherche à Arènes, et puis comme enseignant-expert Pierre-Antoine CHAUVIN qui travaillait antérieurement à la DRETS et qui va continuer à avoir une activité mixte entre nous et la DRETS pour quelques mois, qui a des contacts, un carnet d'adresses et une expérience qui sont intéressants. Tu veux dire un mot, Véronique ?

Mme DAUBAS-LETOURNEUX. — Oui, Pierre-Antoine CHAUVIN est spécialiste des questions de précarité et des enjeux de relogement, il est donc recruté sur le champ politique et social, il va notamment beaucoup travailler en lien avec la filière des IASS.

Mme RICHARD. — Sur la proposition de Véronique, et avec un grand enthousiasme du comité de direction, on a décidé d'instituer le rituel d'une conférence inaugurale pour les collègues qui nous rejoignent, et donc ces collègues nous présenteront leurs travaux le 24 novembre prochain.

Je veux dire aussi qu'on a renouvelé la fonction de référent déontologue à l'EHESP, qui était précédemment assurée par Philippe MARIN qui va faire valoir ses droits à la retraite prochainement, et le retour à l'école de Karine LEFEUVRE, vice-présidente du comité consultatif national d'éthique, enseignante-chercheuse en droit, et ayant une grosse expérience sur ce sujet, est l'occasion de lui confier cette fonction, et on aura sans doute l'occasion d'en reparler dans ces instances, de peaufiner notre politique sur le sujet, notamment en ce qui concerne l'enregistrement des déclarations liens d'intérêt. En tant que représentants du conseil, vous en aviez déjà rempli une, mais ce n'était pas le cas de l'ensemble de nos enseignants-chercheurs/experts.

Je veux vous dire un petit mot d'un film un peu long à notre goût, qui est la préparation du Contrat d'Objectifs et de Performance (COP 2024-2027). Vous y aviez contribué au cours du séminaire commun de ces deux instances le 9 mai. On avait adapté le COP en fonction de l'ensemble de ces réflexions. On a rediscuté au moment du conseil d'administration de juillet et on a ensuite ralenti un petit peu le process puisque vous savez que nous sommes accompagnés sur ce COP par une mission IGAS/IGESR, qui initialement avait un calendrier où elles devaient nous rendre leurs conclusions fin mai, mais ce sera plutôt fin décembre. Comment il faudra bien incorporer ces recommandations dans le COP, et que faire et défaire, ça prend aussi un petit peu de temps, on a mis les choses un peu en pause en attendant de récupérer leur rapport, et on sera sans doute amenés à soumettre le COP aux instances dans le courant du printemps 2024.

Nous avons eu le plaisir de la visite de Sylvie RETAILLEAU mercredi dernier dans le cadre du lancement à Rennes de la stratégie nationale de lutte contre l'endométriose, qui comprend notamment un programme de recherche. Étaient venus trois ministres : Sylvie RETAILLEAU, Aurélien ROUSSEAU, ministre de la santé et de la prévention, et Bérengère COUILLARD, ministre en charge de l'égalité hommes-femmes.

Comme pour toute visite ministérielle, il a été un peu compliqué d'arriver à faire un programme qui convienne à tout le monde, aux trois cabinets, etc., mais nous avons organisé la réception de Madame RETAILLEAU à l'IRSET. Souhaites-tu en dire un mot, Michel ?

M. SAMSON. — C'est plus facile de le dire une fois que c'est passé ! Je pense que c'est un vrai succès pour le site, parce que ça a été l'occasion de mettre en avant, au-delà de l'IRSET, l'EPE qui se construit. Ça a été l'occasion de mettre en avant l'EHESP et l'Université de Rennes en lien avec l'INSERM. Franchement, c'est une vraie réussite. Il y avait un timing extrêmement serré, mais il s'est déroulé en trois temps. Un temps correspondait à l'accueil officiel et un temps correspondait à un dialogue avec des chercheurs qui travaillent dans le domaine de l'épidémiologie et notamment une interview avec Cécile CHEVRIER, membre du CS de l'Ecole et présente aujourd'hui, et Ronan GARLANTEZEC, qui co-anime une des équipes d'épidémiologie de l'IRSET.

Puis, il y avait un temps sur la valence Exposome, notamment la visite de la plateforme France Exposome du LERES, la partie rennais de ce grand ensemble, avec une interview d'une post-doctorante, Jade CHAKER, et Fleur CHAUMET, directrice adjointe du LERES. Franchement, c'était très intense, mais je pense que les messages sont bien passés, d'autant plus que je pense que c'est une ministre tout à fait à l'écoute et qui a une grande capacité à comprendre nos besoins. Elle m'a assez impressionné. Elle est physicienne, comme vous le savez. Quand nous sommes entrés dans le LERES avec toutes les machines, elle se sentait à l'aise. Il est assez plaisant de se retrouver avec une ministre avec laquelle le dialogue passe bien et on se sent très vite sur la même longueur d'onde. Franchement, je pense que c'était un bel événement.

Mme RICHARD. — Quelques éléments d'actualité, avec de bonnes nouvelles en ce qui concerne la construction progressive du Centre interdisciplinaire de santé mondiale. Nous en avons déjà parlé ici. D'une part, nous continuons à affiner ce qui pourrait devenir une feuille de route en nous demandant ce qui doit différencier cette activité sur le site rennais des activités en santé mondiale générale. Une des discussions ce matin sera l'axe santé numérique : doit-il y être ? Comment ?

Un succès, puisque dans le cadre du contrat d'objectifs, de moyens et de performance (COMP) de l'EPE 2023-2025, est inscrit à une rubrique qui s'appelle « Stratégie scientifique » le financement d'un certain nombre de chaires, dont une en santé mondiale avec un financement obtenu d'un peu plus de 130 000 euros par an pendant 3 années, ce qui permet de recruter quelqu'un. C'est moins bien que si c'était mieux, mais c'est quand même un début tout à fait intéressant. Nous sommes en train d'élaborer la fiche de poste. Je pense que nous pourrons faire le recrutement dans le courant de l'année 2024.

Comme à un moment il faut bien démarrer et organiser un premier événement, nous avons saisi l'occasion de la visite de nos très bons partenaires que sont les collègues brésiliens de l'Institut Fiocruz, qui viennent à Rennes à la fin du mois pour organiser de premières journées interdisciplinaires en santé mondiale avec eux, ce qui va permettre de commencer à afficher des choses, avancer, échanger sur le plan scientifique pour continuer à construire ce projet en marchant.

Notre campus sans tabac, avec un gros succès sur le sujet. D'une part, un financement obtenu par Karine GALLOPEL-MORVAN auprès de l'INCa pour une contagion de ce projet vers les universités, notamment leurs facultés de médecine, avec une belle adhésion de la Conférence des doyens de facultés de médecine. Cela commence à bien avancer.

D'autre part, sans que nous l'ayons suscité, à vrai dire, nous avons appris après une intervention de Monsieur GUERINI, ministre de la transformation et de la fonction publiques, en septembre, disant que toutes les écoles de service public devaient se transformer en campus sans tabac et que l'EHESP savait le faire. Nous avons été flattés avec une bonne adhésion du réseau des

écoles de service public (RESP). Monsieur GUERINI devrait venir à la prochaine réunion du RESP qui est organisé les 22-23 novembre à Villeurbanne. La question un peu pendante pour l'instant, ce sont les moyens dont les différentes écoles vont pouvoir disposer pour le mettre en place, dans la mesure où cela demande un petit peu de temps et de mains pour que cela fonctionne bien. En tout cas, pour l'EHESP, il est clair que c'est une très jolie reconnaissance. « Vous avez fait, vous savez faire, il faut aider les autres à faire ». Karine GALLOPEL-MORVAN est enthousiaste de cet élan.

Europe et international : je veux dire que nous venons de signer de nouveau une convention à trois partenaires : l'EHESP, notre SASU EHESP-International et l'Agence française du développement (AFD), avec qui nous avons rendez-vous le 16 septembre dernier. Nous leur avons présenté l'ensemble des activités de l'école. Nous avons été malgré tout un petit peu surpris. Alors qu'ils nous connaissent bien, que nous avons fait beaucoup de choses avec eux, etc., dans la tête de l'AFP était très accroché le fait que l'EHESP formait des directeurs d'hôpital et des spécialistes de gestion hospitalière. Quand nous leur avons dit que nous faisons aussi de la santé environnementale, ils ont dit « cela nous intéresse », alors ils sont venus visiter l'IRSET, etc. On voit bien qu'il y a ce que nous disons explicitement et la vitesse à laquelle l'imaginaire rattrape. Il était donc intéressant de pouvoir leur présenter de nouveau cela et leur redire cela. Cela va probablement déboucher sur des actions communes via l'EHESP ou l'EHESP-International que nous sommes en train de stabiliser cela, même si ce n'est vraiment pas simple, mais nous allons y arriver.

Je veux vous dire que nous avons adressé une candidature au comité scientifique de l'EHMA, qui est l'European Health Management Association, pour être les organisateurs du congrès 2025. Une partie du comité scientifique et du staff d'organisation vient à l'École à la mi-novembre pour nous rencontrer, voir les lieux, évaluer avec eux dans quelle mesure cela peut se faire compte tenu des contraintes d'organisation du congrès, ce qui peut se mettre en place. La réponse a quand même été très rapidement très positive. Le rendez-vous a été fixé rapidement. Je pense que nous avons une chance. Ce n'est jamais gagné, mais je pense que ce serait vraiment bien pour l'EHESP d'être organisatrice et hôte de ce congrès en 2025.

Je veux vous dire enfin que nous avons eu le plaisir, Charlotte ROCHER, notre directrice de la communication, Olivier MANGON, responsable du pôle prépa concours, et moi-même de passer tout une partie de notre week-end dernier, au Salon étudiant des grandes écoles à la Porte de Versailles. C'était très bien. Le RESP avait pris un stand commun, ce qui fait que nous avons le plus gros stand, de 100 m² au milieu de l'ensemble des grandes écoles. Nous avons eu du monde. C'est un public qui n'est pas forcément adapté à l'EHESP, parce que c'est beaucoup un public de lycéens accompagnés de leurs parents et se demandant ce qu'ils feront l'année prochaine et ce qu'ils vont remplir sur ParcoursSup. Néanmoins, je pense que ça a donné une bonne image des écoles de service public. Cela a incarné le fait qu'il y a plein de métiers différents, que cela peut être un objectif si on est intéressé par des disciplines ou de matières différentes. Puis, nous avons pu donner un certain nombre d'informations sur les métiers, les cursus, la prépa Talents, etc.

Un ensemble de nos collègues, dont Christophe LE RAT, mais aussi sûrement d'autres autour de la table, étaient à Saint-Étienne au congrès de la SFSP la semaine dernière. Je n'y étais pas, parce que j'étais à l'accueil de la Ministre. Souhaites-tu nous dire un petit mot de la session que vous avez animée ?

M. LE RAT. — Rapidement, le Congrès de la société française de santé publique qui se tient tous les deux ans et qui réunit un peu plus de 1 000 personnes, avait décidé cette année de travailler sur la question des territoires et la façon dont on accompagne les transitions, en mobilisant tout un ensemble d'acteurs. Ce que nous nous sommes dit, c'est qu'il serait intéressant que l'EHESP puisse organiser une session. Nous avons donc monté une table-ronde sur le sujet en nous focalisant sur les différents dispositifs que nous avons commencé à mettre en place à l'école. Le

dispositif interrégional d'évaluation et d'études en santé (DIREES), que nous conduisons conjointement avec les deux ARS Bretagne et Pays de Loire, dans le cadre du duquel nous sommes amenés à travailler conjointement entre équipes des ARS et chercheurs pour aider à une meilleure prise de décision.

Le dispositif TISSAGE, dont nous avons souvent parlé, qui découle de l'obtention d'une labélisation science avec et pour la société et qui mobilise l'ensemble de nos collègues ESR du territoire rennais.

Nous avons eu tout un débat autour des questions suivantes : comment co-construit-on ? Comment fait-on de la co-recherche ? Quelle incidence cela peut-il avoir en matière de transformation des métiers et de nécessité de faire appel à de nouvelles compétences ? La conférence a eu un certain succès. Isabelle, même si tu étais à Rennes, tu étais avec nous par la magie du numérique. Je pense qu'il a été très apprécié que tu puisses intervenir en début de table-ronde. Ça a donné lieu, par la suite, à de nombreux échanges, notamment avec la Société française de santé publique qui est venue nous voir sur le stand EHESP en disant « il faudrait peut-être que nous essayions d'aller un petit peu plus loin sur ces questions et travailler avec vous au niveau de l'EHESP et plus globalement avec les partenaires du site rennais », chacun ayant bien compris que faire travailler conjointement chercheurs, décideurs et représentation citoyenne, on ne pouvait plus y couper.

Monsieur Franck CHAUVIN, qui était l'hôte qui nous réceptionnait à Saint-Étienne a exposé PRESAGE, qui est un dispositif qu'ils ont mis en place sur le territoire. Ils travaillent en liens très étroits avec des députés, etc., et cela crée des choses. Un certain nombre de corecherche ont été conduites dans lesquelles sont mobilisés des gens des personnes de l'EHESP, notamment Judith MULLER autour d'HPV. Je pense que l'Ecole a marqué des points auprès de la SFSP pendant ce séminaire à Saint-Étienne.

Mme RICHARD. — Bravo à toute l'équipe de la DR qui porte cela depuis près d'une année.

L'actualisation sur le sujet du site parisien. Je sais qu'il y a une intervention à la demande des collègues du site parisien.

Numérique en santé : actions engagées à l'EHESP, projets et perspectives

1. Relocalisation du site parisien de l'EHESP au sein de ParisSanté Campus : construire un réel projet scientifique et pédagogique autour du numérique et de l'innovation en santé.

Mme RICHARD. — Je veux vous rappeler d'abord la chronologie. Un élément exogène est que le bail des locaux de notre actuel site parisien dans les locaux de la Maison des sciences de l'homme Paris Nord sur le campus Condorcet arrive à terme le 14 septembre 2024. Nous sommes donc mis dès le début de l'année 2023 à la recherche d'un lieu pouvant accueillir notre site parisien en Île-de-France, ce qui veut dire que nous avons considéré qu'il fallait conserver une antenne parisienne. Évidemment, il y avait une autre possibilité qui aurait été de considérer que nous n'avions plus besoin d'un site parisien, mais ce n'était pas l'option de l'équipe de direction et pas non plus celle du conseil d'administration.

Nous avons discuté avec un certain nombre de partenaires. D'emblée, nous nous sommes dit que si nous déménagions sur le site parisien, c'était pour aller à un endroit où cela avait du sens pour que nous fassions du lien avec le lieu où nous serions, ce qui était d'ailleurs le projet initial de la localisation sur le campus Condorcet, même si ça n'a jamais pas bien marché, d'avoir une équipe de 16 personnes, puisque c'est le nombre de collègues actuellement affectés sur le site parisien, fonctionnant sans lien avec son environnement.

Nous avons donc exploré la possibilité d'être près d'un certain nombre de partenaires. L'EN3S aurait clairement eu du sens, mais leurs locaux ne le permettaient pas. L'ANAP est venue vers nous. Nous avons eu un questionnaire avec elle mais les locaux ne convenaient pas. Je pense que l'hypothèse que je vous avais présenté la dernière fois que nous nous sommes vus était avec le CNAM. Cela nous aurait bien plu, pour être clair. Nous avons de nombreuses collaborations scientifiques avec le CNAM, mais l'accueil n'était pas possible dans les locaux centraux du CNAM et ils nous ont proposé de partager des locaux sur la Plaine Saint-Denis avec des collègues plutôt en mathématiques et en langues, donc nous voyons moins facilement les liens possibles.

Les choses ont été brutalement accélérées par le fait que le directeur de Parisanté Campus nous a mis la main sur l'épaule dans les couloirs de Santexpo en disant « j'ai un étage que je suis en train de reconfigurer dans lequel il reste de la place, est-ce que cela intéresse l'EHESP ? » Ma première réponse a été « oui, peut-être ». En tout cas, il faut que nous y réfléchissions. Nous avons donc creusé ce projet, qui est le projet pour lequel nous allons prochainement signer, puisque nous avons un avis positif des différentes instances. Je vais le détailler.

À mon sens, ce projet a un gros avantage et des défauts. Le gros avantage est qu'il nous permet d'être sur le site de Parisanté Campus. C'est un groupement d'intérêt scientifique porté par l'INSERM qui associe des membres fondateurs que sont l'INSERM, l'INRIA, le Health Data Hub, Paris Sciences et Lettres et l'Agence du numérique en santé. C'est un bâtiment situé à la porte de Versailles dans le 15^{ème} arrondissement, mais c'est juste de l'autre côté du périphérique. C'est un projet qui a été construit autour de l'idée de développer la recherche et l'innovation dans le domaine du numérique en santé et de l'innovation en santé.

En plus des membres fondateurs, c'est un bâtiment qui héberge un ensemble de start-ups, avec une forme de roulement, parce que quand elles deviennent plus grosses ou si elles échouent, elles sortent. Va émerger dans le cadre de l'aménagement de ce dernier étage dont nous ferons partie l'Agence de l'innovation en santé (AIS), qui sera notre voisin d'en face et le Centre d'administration des données (CAD) qui, d'une part, assure le bon fonctionnement de la régie, du numérique, de l'allocation des salles de réunion, etc., ce qui nous a parfois manqué sur le campus Condorcet ; et d'autre part l'animation scientifique, par exemple la possibilité pour les doctorants des différentes structures de présenter leurs travaux dans quelque chose de commun, etc.

Il nous a semblé qu'en termes de projet scientifique, c'était vraiment intéressant, même si, comme les collègues l'ont dit à plusieurs reprises, les choses ne sont pas faites comme « on construit un projet scientifique et pédagogique autour du numérique et il serait bien d'aller à Parisanté Campus, et tiens, c'est possible », mais clairement, dans l'autre sens, il y a une possibilité d'aller à Parisanté Campus. Peut-être que cela veut dire qu'il faut que nous recentrions le projet de notre site parisien autour du numérique et de l'innovation en santé. Est-ce pertinent pour l'EHESP de s'intéresser à ces deux thématiques ? Nous avons assez rapidement répondu que oui, c'était quand même assez central dans l'activité d'une école de santé publique. Les choses se sont ensuite faites extrêmement vite, parce qu'il fallait répondre à Parisanté Campus dans un délai contraint.

Nous avons consulté le CSA avec un vote partagé, 4 voix pour et 4 voix contre, et sa formation spécialisée, avec un vote moins partagé, 7 voix contre et 1 voix pour et une explication de vote soulignant la nécessité de faire tout ce qu'il était possible de faire pour prendre en compte les conditions de travail des collègues parisiens.

J'en arrive donc aux deux défauts de ce projet. Le premier est que si la porte de Versailles n'est pas très loin de Montparnasse pour les collègues rennais qui seront amenés à y aller, c'est exactement à l'autre bout de la ligne 12 par rapport à notre site actuel au métro Front populaire, ce qui veut dire que pour tous les collègues parisiens qui avaient optimisé leurs trajets domicile-

travail, c'est une heure plus loin. Ils ne sont pas tous dans la situation d'avoir une heure de trajet de plus, mais certains, oui, dans un sens et dans l'autre. C'est la première difficulté évidente.

La deuxième difficulté est que ce bâtiment est conçu d'une façon un peu particulière avec beaucoup d'espaces communs. Je me suis entretenue avec le directeur scientifique de Parisanté Campus : le ratio total d'occupation des locaux est 18 m² par personne, ce qui est beaucoup pour un ratio parisien, mais ce sont beaucoup de locaux communs et peu de locaux privatifs pour chaque structure, ce qui fait que l'espace dont nous allons disposer est un espace de 84 m². Vous savez faire la division : 84 m² pour 16 personnes, sauf à être parfaitement de mauvaise foi, on pourra prétendre que cela fait des espaces de bureaux peu vastes. Il y a donc toute une réflexion à avoir sur notre organisation compte tenu du fait que nos 16 collègues, comme nos collègues rennais, ne sont pas dans leur bureau en permanence, parce qu'il y a certains jours de télétravail, parce que d'autres sont enseignants-chercheurs et ont donc des moments d'enseignement ou des missions à Rennes. Néanmoins, il y a clairement une très forte inquiétude des collègues parisiens autour de la façon dont ils vont pouvoir habiter de façon confortable ces locaux et y exercer leurs activités, y compris l'accueil de leurs étudiants en master ou en doctorat.

Pour moi, il reste deux sujets à travailler. Jusqu'en septembre, nous arriverons peut-être à négocier le fait que le bail s'arrête au mois de juin, mais nous ne déménageons pas non plus demain matin. Il y a vraiment deux sujets qui restent à travailler. Le premier est toute cette question d'organisation du travail et de l'occupation des locaux. Stéphanie LASQUELLEC a repris le dossier dès qu'elle est arrivée. Il va y avoir un certain nombre de séances de travail avec les collègues parisiens et avec un aménageur pour voir comment faire. Le plateau sur lequel nous nous installons, pour l'instant, est nu, mais il est en train d'être aménagé. Il fallait d'emblée dire où nous voulions les cloisons. Nous avons fait le choix d'en mettre le moins possible. Nous nous paierons le foisonnement supplémentaire s'il est nécessaire.

Un premier groupe animé par Stéphanie LASQUELLEC autour des questions d'organisation du travail. Il faut maintenant impérativement que nous montions un groupe de travail autour du projet scientifique et pédagogique. Qu'y fait-on ? Quelles sont les formations continues qu'on y organise plutôt que de les organiser à Rennes ? Comment prend-on contact avec nos futurs voisins et comment en profiter pour monter des projets avec eux ? Concrètement, nous aurons de le redire un peu plus tard, mais nous étions dans un processus de recrutement sur un poste numérique et santé, parce qu'une de nos collègues avait choisi d'aller d'ailleurs au Health Data Hub et se trouvera à l'étage en dessous. Ce recrutement avait été lancé au printemps dernier et avait été infructueux, ce qui, sur le fait, ne nous avait pas plu mais finalement, cela va nous arranger. Nous allons modifier un petit peu les contours de ce recrutement pour mettre un poste d'ETR et une localisation à Paris de façon à avoir quelqu'un, soit sur le site parisien, soit sur la thématique la plus directement en lien avec nos voisins, qui puisse aussi aider à développer un projet.

Je m'arrête là, mais je peux répondre à des questions là-dessus. Il y aura une intervention de la part des représentants des personnels.

M. BENAMOUZIG. — Je pense qu'on passe à cette intervention, ce qui permettra de nourrir la discussion qui pourra suivre.

Mme LONCLE. — Merci beaucoup à tous les deux. Je me fais la porte-parole de l'équipe du site parisien. Avant de commencer, je voulais signaler qu'une motion circule au sein de l'EHESP qui est déjà signée par plus de 50 personnes pour soutenir ces collègues vis-à-vis des inquiétudes qu'ils peuvent exprimer.

Il y a deux grands types d'inquiétudes et d'insatisfactions. Le premier est par rapport au choix du site et à la thématique proposée, les collègues mettant en avant le fait que la question de la santé numérique est un projet qui leur semble un peu loin des objets qu'ils portent actuellement au sein de l'équipe. Dans l'équipe, il n'y a aujourd'hui qu'un enseignant-chercheur qui consacre une partie

de ses travaux à cette thématique. Aucun des 8 autres enseignants-chercheurs ne travaille là-dessus. Les ingénieurs non plus. Personne actuellement ne souhaite changer de thématique de recherche. Il y aurait un décalage entre la thématique mise en évidence autour du projet de santé numérique et les activités académiques de l'équipe.

Toujours sur le choix du site, il y a des interrogations sur la possibilité réelle d'organiser des formations sur place. Actuellement, il n'y en aurait qu'une seule proposée à l'équipe du site parisien. Or cette salle de cours est occupée par le M2 AMOS une semaine par mois. Certes, cela veut dire qu'il reste 3 semaines, mais ces 3 semaines sont très peu pratiques, parce qu'entre les vacances d'été, de décembre, de février et d'avril, la seule vraie semaine possible est celle qui est déjà occupée. Il y a vraiment des questionnements autour de ce site.

Le deuxième type est l'exiguïté des locaux. Actuellement, si j'ai bien compris, il y a 15 permanents, 2 contractuels et 1 thésarde, plus la personne qui va être recrutée. Cela ferait donc 19 personnes. Comme vous l'avez dit, c'est tout petit, mais si en plus les collègues répondent à des appels d'offres et qu'ils les obtiennent, il serait impossible de recruter de nouvelles personnes et de les loger dans ces locaux. Cela fait que plus personne ne répond à des appels d'offres, parce qu'on ne sait pas du tout comment faire si des personnes arrivent pour faire tourner ces appels.

Il y a la proposition des bureaux tournants. Vous venez de l'évoquer. Il y a la proposition d'avoir des bureaux pour 5 personnes, mais cela semble très peu possible concrètement, parce que chaque personne a au moins une visio par jour. Cela pose des problèmes d'organisation. Il n'y a pas non plus de salles de réunion permettant de recevoir du monde. Cela pose vraiment de gros problèmes. Si j'ai bien suivi l'affaire, il y aurait l'idée d'installer des bureaux dans une salle de cours qui fait plus de 100 m², mais c'est une salle difficile à aménager. Cela pose tout un tas de problèmes. Les collègues estiment qu'il faudrait au moins une salle de réunion fixe et des bureaux de 2 personnes maximum.

Puis, comme vous l'avez dit, il y a l'éloignement par rapport au domicile des membres de l'équipe du site parisien, avec pour beaucoup d'entre eux 2 heures de transport à effectuer chaque jour pour se rendre sur place.

Tout le monde est très inquiet. Il semble que les conditions de réussite de l'installation et du bon fonctionnement ne soient pas réunies. L'équipe parisienne se sent menacée par ce déplacement. Comme je vous le disais, une motion circule actuellement. Les collègues ont alerté un certain nombre de personnes, dont Daniel BENAMOUZIG et Isabelle VILLE. Elle n'est pas encore arrivée. Jean-Pierre LE BOURHIS également. Il y a vraiment cette inquiétude. Je me faisais la porte-parole de l'équipe ici pour vraiment souligner cette problématique très forte pour tout le monde.

M. BENAMOUZIG. — Merci beaucoup.

Je vais me permettre de réagir, parce que j'ai effectivement été sollicité par un certain nombre de collègues. Comme l'a dit Isabelle RICHARD, nous sommes dans un contexte dont nous avons déjà discuté quelque peu en bureau du CS et même en conseil scientifique précédemment. Nous sommes dans un contexte qui est de nature à susciter des inquiétudes traditionnellement dans ce type de contexte. Je pense qu'il faut les écouter, les prendre au sérieux et les traiter de la meilleure manière. Je pense que c'est aussi ce qui a été affirmé dans le contenu, y compris lorsque l'autre site était envisagé auprès du CNAM.

Il y a des sujets un peu de processus. J'ai été plutôt rassuré parce qu'a dit Isabelle RICHARD sur le fait qu'un certain nombre de réunions sont mises à l'agenda sur le fait que nous ne soyons pas tout à fait aux pièces pour organiser de manière immédiate un certain nombre de choses. Cela va permettre, j'espère, un certain nombre d'échanges et peut-être des évolutions.

Après, il y a deux types d'enjeux de discussion et on peut en délibérer, y compris parce que cela fait écho à d'autres points dans ces éléments d'information sur la place du numérique autour des

projets scientifiques. Ce ne sont effectivement pas les projets actuellement travaillés par les personnels concernés. Ma perception est que les choses peuvent aussi se faire dans le temps. On n'obligera personne à travailler sur le numérique si ce n'est vraiment pas un souhait, d'une part. D'autre part, les thématiques sur le site sont plus larges en réalité que le numérique. On est sur des sujets d'innovation, qui peuvent être des sujets d'innovation organisationnelle et de la manière dont les enjeux technologiques et numériques s'insèrent dans des activités sociales que, souvent, les spécialistes du numérique ont tendance à minorer. Je pense qu'il y a matière à mettre probablement sous tension cette discussion de ce qui est numérique et ce qui ne l'est pas à propos des questions de santé.

On a un gros acteur sur les maladies infectieuses. On a aussi tout un pan de sujets scientifiques qui sont potentiellement à travailler d'une manière ou d'une autre. Évidemment, les frustrations peuvent se manifester et c'est normal dans ce contexte. C'est souvent le cas. Je pense qu'il faut aussi regarder les choses en dynamique et les zones d'activité qui apparaissent et qui sont potentiellement toutes complètement focalisées sur les aspects numériques. Probablement que ces aspects gagneront à être aussi introduits dans le projet scientifique qui sera élaboré.

Reste le problème des contraintes physiques des locaux et du métrage. Je ne sais pas du tout quelles sont les possibilités de pousser les murs. On est sur un site où il y a beaucoup d'acteurs, où les coûts au mètre carré ne sont pas négligeables. Si ce n'est dans Paris, ce n'est pas très loin. Il y a peut-être aussi des possibilités offertes par le fait que nous soyons dans un processus qui s'inscrit sur plusieurs années, où des choses peuvent évoluer. Je n'ai pas les contraintes budgétaires en tête qui ne manqueront pas de s'appliquer dans le cas d'une prise en compte, mais je pense que c'est une question qui devra probablement être abordée dans les séances de travail à venir pour savoir si on travaille vraiment à périmètre restreint ou s'il y a des possibilités à un moment donné d'aller un peu plus loin, comment, à quelle échéance et pour y faire quoi.

La question de l'éloignement est aussi posée. Je pense qu'il y a un souci qui a été exprimé à différentes reprises, y compris dans le format conseil d'accompagnement individuel, mais aussi d'équipe. Le télétravail peut probablement résoudre une partie des problèmes, mais une partie seulement. Voilà ce que je peux dire sur la manière dont j'ai reçu les alertes d'une certaine manière, pour adresser un certain nombre de collègues qui sont préoccupés et la manière dont cela s'engage. Je pense qu'il y a aussi probablement un effet de contexte. Ce sont des choses qui sont finalement allées assez vite, presque pendant l'été. Nous n'avons sans doute pas délibéré de manière complètement collective. C'est ce moment de réflexion partagée qui doit être réalisé et doit avoir lieu maintenant, et j'espère que cela permettra d'aplanir au moins certaines des difficultés qui persistent, sachant que nous sommes dans un contexte qui reste des plus difficile et où le simple changement géographique, probablement, continuera de poser un certain nombre de difficultés jusqu'au bout de cette histoire.

Isabelle, je ne sais pas si tu souhaites réagir. D'autres aussi.

Mme RICHARD. — Brièvement, sur la question des locaux et d'accès à des salles de réunion. Il n'y a pas de difficulté là-dessus. Il y a un ensemble de salles de réunions pour le bâtiment et un logiciel de réservation des salles. Je connais assez bien ce bâtiment, dans lequel je suis rentrée à de nombreuses reprises. Je ne l'ai jamais vu saturé. Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas des jours où il l'est, mais globalement, j'y suis encore allée lundi dernier, les salles de réunion du 7e étage étaient toutes vides. Je pense qu'il ne sera pas très compliqué de réserver une salle de réunion, mais ce n'est pas la même situation que quand on a sa salle à soi où on s'installe comme on veut quand on veut sans rien demander à personne. Clairement, ce ne sera pas cette situation. Les salles de réunion sont des salles d'une dizaine de personnes. Il y a d'autres espaces plus vastes, y compris un amphithéâtre, qui peuvent être réservés sur le site pour des coûts de location y compris pour les colocataires qui sont relativement élevés, donc ça ne pourra pas être un droit de

tirage infini, mais si on a des projets pédagogiques ou scientifiques et qu'on a besoin de locaux, on réservera les salles en question.

Ce qui est sûr, c'est que c'est une organisation et une façon d'habiter l'espace qui sont très différentes de celles que nous avons jusqu'ici et que nous avons à Rennes. Nous avons de grands espaces à nous et nous en faisons ce que nous voulons. Là, ce bâtiment n'est pas construit comme cela. Il est construit avec des espaces pour chacun qui sont relativement petits et des espaces à disposition qu'il faut réserver, dans lesquels on peut s'installer. C'est un changement important d'organisation du travail qui doit être accompagné.

Les raisons pour lesquelles nous avons 84 m² ne sont pas des raisons financières. Si dans l'espace il y avait eu la possibilité d'avoir plus, nous les aurions pris, mais la division entre les différents colocataires de l'étage faisait que le bout qui restait avait cette dimension et pas plus. Ce sont 84 m² de bureaux utiles. Il y a aussi les toilettes, une tisanerie, un espace collectif, etc., hors de ces 84 m².

Sur le caractère central ou non du projet scientifique, je pense qu'au fond, c'est le plus gros problème. C'est la plus grosse réticence, mais aujourd'hui, telle que la situation du site parisien a évolué depuis 10 ans, les 9 collègues enseignants-chercheurs qui y sont sur des thématiques extrêmement différentes les uns et des autres. Je ne vois pas très bien comment nous aurions trouvé un partenaire et un projet scientifique qui aurait été au barycentre exact de collègues qui ont vraiment des activités très différentes. Je partage l'avis que vient d'exprimer Daniel BENAMOUZIG sur les aspects innovation d'une part et sciences humaines et numérique d'autre part, où il y a aussi une structure émergée dans Paris Santé Campus qui est l'Institut Santé Numérique en Société (ISNS) et qui est un groupe de travail autour des questions de sciences humaines, éthique et numérique, dans lequel il y a l'activité du groupe de Frédéric WORMS et d'autres.

Je pense qu'il y aura moyen de nouer des contacts, mais encore une fois, je ne prétends pas que ça ait été fait à l'endroit où on fabrique le projet et on se dit « tiens, on aimerait bien être là ». Ça a clairement été fait. Il y a une opportunité d'être là. C'est sur une thématique où il y a peu de doutes que nous puissions fabriquer un projet. Nous y allons. Il est clair que c'est comme cela que cela s'est fait, pas dans l'autre sens. Je comprends que cela puisse générer des difficultés.

Mme OLLITRAULT. — J'ajoute et je prolonge un peu ce qui vient d'être dit sur les choix thématiques. Dans ma perspective, ce n'est nullement le fait de convertir tout le monde au numérique ni même d'un point de vue thématique, ni une injonction. Je le vois aussi comme une opportunité. Numérique, innovation, interface avec un écosystème qui est quand même autour de la santé. On dit numérique, mais derrière, c'est la santé. C'est bien comme cela que nous le projetons. Clairement, par rapport à tout ce qui vient d'être dit, j'ai eu un certain nombre de messages, pas seulement subliminaux, des coups de téléphone, etc. Je crois qu'à un moment, il faut une réunion dédiée.

Je n'ai rien contre une réunion dédiée, c'est-à-dire sur ce qu'on peut fabriquer en projection sur ce campus en sachant que moi-même je ne veux pas faire à la place de. Cela dépend des enseignants-chercheurs qui y seront et de leurs envies de recherche. Peut-être que c'est un moment de construction identitaire du groupe, comme on le dit en sociologie. Qui est ce groupe de Parisiens ? Nous-mêmes, nous avons une âme de Parisien. Ce n'est pas un acronyme ou un adjectif qui est intéressant. Quelle est la matière dont on peut profiter en termes de recherche, évidemment en interface avec les directeurs de laboratoires ? Tu as nommé Jean-Pierre LE BOURHIS (UMR Arènes), mais cela concerne au moins Florence BODEAU-LIVINEC qui est rattachée à l'IRSET.

J'ai quand même aussi un point d'alerte, sur les échanges e-mail et aussi à la suite d'un webinar qui a eu lieu il y a à peu près une semaine, sur les doctorants et les vacataires. Il faut se souvenir

qu'un certain nombre de ces enseignantes-chercheuses sont rattachées à des UMR rennaises. Il faut absolument que ces jeunes vacataires, postdocs et doctorants soient dans un environnement bien rattaché à leur laboratoire. J'ai insisté lourdement sur le fait qu'elles ne soient pas isolées sur le campus parisien.

Ce n'est pas aujourd'hui que nous allons résoudre tout cela. On sent l'anxiété. Quand on est anxieux, on voit toutes les problématiques. Nous avons un an pour réfléchir à cette dimension-là. Je suis tout à fait d'accord aussi sur les problèmes de recherche, etc. Ayant aussi évolué dans d'autres laboratoires, à un moment, j'étais chargée de mission du CNRS. Je sais la complexité de trouver des espaces collectifs pour les chercheurs, surtout lorsqu'ils ont de gros projets de recherche avec des vacataires et tout simplement une dimension de réunions. Cela aussi, on peut le réfléchir. Je pense d'ailleurs que l'intérêt de cette motion, l'aspect positif, c'est de nous avoir listé toutes les problématiques que nous allons devoir traiter dans l'année qui arrive sur la question scientifique.

Sur le côté exigüité, je n'ai pas la main sur ces questions, nous avons bien conscience du fait que cela complique. Nous avons aussi conscience du fait que cette transformation de rapport à l'espace pas thématique et pas tout de suite, c'est plutôt une opportunité qu'on saisit ou qu'on ne saisit pas, dont on a envie ou dont on n'a pas envie. En tout cas, la recherche ne se fait pas de manière forcée. On ne travaille pas sur un objet qui nous tombe comme cela d'un seul coup sur notre agenda de recherche.

Mme CHEVRIER. — J'ai quelques réponses. J'entends bien tous les efforts qui ont été faits pour trouver les locaux parisiens, pour les renouveler, pour trouver les meilleurs locaux. J'entends aussi les inquiétudes, évidemment. Moi, je voulais intervenir en tant que scientifique sur la partie activité de recherche. J'ai quelques éléments de réponse. C'est assez idéaliste, mais vraiment, nous avons une forme de liberté de recherche. Nous n'allons pas avoir un axe imposé, même si on est stimulé par son environnement.

Dans la façon dont on présente les choses, on a l'impression que c'est une direction que tous les personnels parisiens de l'EHESP doivent prendre. En tout cas, c'était l'impression que j'avais avant de vous entendre. Je pense qu'il est important d'éviter de le présenter comme cela si ce n'est pas une obligation ni une orientation à prendre. J'ai un petit conflit d'intérêts, c'est que j'ai Florence Bodeau-Livinec au sein de mon équipe de recherche. Je ne sais pas si elle se sent proche du numérique et de l'innovation. De la santé, c'est sûr, mais elle est loin des traitements de données numériques de santé comme je peux l'imaginer.

Et puis de façon générale, c'est philosophique, je pense que nous devons avoir notre propre liberté de recherche. En tout cas, pour la recherche à l'INSERM, c'est comme cela. Pour la recherche à l'EHESP aussi, j'espère.

M. BENAMOUZIG. — Je pense qu'il n'y a pas beaucoup de doutes sur ces points pour le conseil scientifique et je suis sûr que le conseil des formations s'associera sur ce point de l'importance de cette liberté académique. Comprenez bien que ce sont des points sur lesquels nous insistons aussi souvent que nous le pouvons et que nous le devons. Le projet, pour ce que j'en ai compris, ne porte pas seulement sur la recherche, mais aussi sur les formations données, etc. Il y a un enjeu de voir ce qui bouge et il est préférable de faire bouger les choses quand à un moment donné on a plus de chances d'entrer en écho avec des thématiques qu'on travaille par ailleurs autour du site. C'est comme cela que je l'interprète, sans menace sur la liberté a fortiori individuelle des chercheurs.

Mme RICHARD. — Il n'y a aucune espèce de doute là-dessus. Ça n'était déjà pas le cas sur le site actuel, où on n'a contraint ni poussé personne à travailler en lien immédiat avec les équipes du site.

Je crois qu'en fait ce qui se joue en partie autour de cette discussion, c'est le fait que ce soit un site de l'EHESP et pas une antenne parisienne de quelque chose de différent. Si on veut que ce projet réussisse, l'énergie des collègues parisiens ne va pas suffire. Ça ne marchera pas si nous faisons cela. Cela veut dire qu'il y a d'une part des collègues qui sont affectés administrativement au site parisien, parce qu'historiquement, cela s'est fait comme cela parce qu'ils y habitent et qu'il n'est pas question de remettre cela en cause, et d'autre part, la nécessité pour l'EHESP de développer un projet scientifique et pédagogique autour du numérique et de l'innovation en santé, qui ne sera bien évidemment pas exclusivement sur le site parisien, puisque c'est par ailleurs une thématique forte de l'Université de Rennes. J'en ai évidemment discuté avec David ALIS avant de continuer à m'avancer dans cette direction. Il faut voir cette possibilité de voisinage avec des structures nationales sur ce sujet comme une opportunité pour toute l'EHESP, pas uniquement pour les collègues parisiens. Je dirais même au-delà de l'EHESP pour l'Université de Rennes et les projets qu'elle peut avoir sur le numérique en santé.

J'avais eu l'occasion de le dire au conseil d'administration et je le redis ici : si les collègues rennais, notamment, mais pas seulement, les collègues du départements METIS et les collègues les plus proches de ces thématiques, n'investissent pas les relations avec nos colocataires de Parisanté Campus, ça ne marchera pas, ça ne décollera pas et, dans quelques années, puisque ce n'est qu'un hébergement provisoire avant un projet qui est de déménager toute cette structure dans les ex-locaux de l'hôpital du Val-de-Grâce, nous serons dans une situation où la greffe n'aura pas prise.

Je l'ai dit en introduction. Le choix n'a pas été de se dire qu'il n'y avait pas de nécessité d'avoir un site parisien, mais cela doit être le 5^e ou 6^e déménagement du site parisien de l'EHESP. Il va falloir que nous prouvions que nous sommes capables d'en faire quelque chose sur le plan du projet et pas seulement de dire qu'il est très important pour une école de santé publique d'avoir un site à Paris, ce qui est quand même un argument un peu faible. Le défi est devant, mais si les collègues parisiens sont tout seuls pour le relever, cela ne peut pas marcher.

Mme CHEVRIER. — Si je peux me permettre, dans les groupes de travail scientifique et pédagogique, il faut peut-être ajouter des acteurs rennais en dehors de l'EHESP également.

Mme RICHARD. — Oui

M. LE LOUÉDEC. — Juste une réflexion par rapport à ces conditions matérielles offertes à ces personnes de l'EHESP à Paris. Vous avez dit, Madame la Directrice, qu'il y avait le projet d'intégrer les locaux du Val de Grâce quand ils seront disponibles. Pouvez-vous nous rappeler les échéances ?

Par ailleurs, les conditions matérielles, pour avoir été sollicité par de nombreux collègues sur des réaménagements dans différentes structures parce que je suis surtout dans le réseau des ARS, avec d'autres collègues, nous avons fait une biblio sur les conditions matérielles. Il y a quelque chose de formidable du point de vue de l'employeur, c'est les bureaux partagés. La biblio montre quand même que systématiquement, il y a une perte de motivation et une perte de productivité dans ce type d'installations. Il y a un gain à court terme qui est financier, mais à moyen et long terme, il y a des pertes qui ne sont pas récupérables.

Mme RICHARD. — Sur la première question, aujourd'hui les dates envisagées et qui, concrètement, sont fixées dans la convention de location que nous allons signer, c'est 2029 ou 2030. Il y a des travaux à y faire. Je ne mets pas mes quatre doigts à couper que ce sera forcément 2029 ou 2030, mais aujourd'hui, c'est la date qui nous est annoncée. Je n'ai aujourd'hui aucune idée ni aucune information sur le nombre de mètres carrés qui seront disponibles et si nous pourrions les discuter, etc. Je ne sais rien de cela.

Sur la réflexion sur les bureaux partagés, oui, il y a une quantité de littérature pour dire que ça a un certain nombre d'inconvénients. J'ai essayé de faire un tour de la littérature scientifique là aussi. Il commence aussi à y avoir des réflexions — cela se pose à Rennes aussi — sur des éléments de sobriété pas seulement financière, mais aussi énergétique : est-il raisonnable de chauffer les mêmes surfaces vides quand elles sont très incomplètement occupées ? Ce que j'espère pour l'instant, c'est qu'on puisse arriver à une proposition d'aménagement dans lequel chacun ait son poste de travail, mais où il ne soit pas interdit de s'installer sur le poste de travail de quelqu'un qui n'y est pas. C'est un peu simple comme proposition.

Compte tenu de l'occupation actuelle des locaux à Paris et de l'occupation actuelle des locaux à Rennes aussi, de permettre à l'un de recevoir son doctorant le jour ou l'autre n'y est pas et qu'on puisse arriver à un fonctionnement de ce type.

Sur l'allocation d'espace, si c'est nécessaire, ce sera fait. Sur la disponibilité de salles de réunion, il y a un utilitaire de réservation de salles de réunion. Dès que nous aurons chacun un badge, nous pourrons nous y connecter. Je ne crois pas aujourd'hui que ces salles soient saturées et qu'il soit compliqué d'en réserver. Cela étant, cela doit être comme partout, elles doivent être plus occupées certains jours que d'autres. Cela doit être plus facile d'en avoir le lundi matin et le vendredi après-midi que le mardi après-midi. Cela ne veut pas dire qu'on ne tombera jamais sur un obstacle et qu'on se dise « tout est plein aujourd'hui ».

M. SAMSON. — Je voudrais juste assurer, rassurer. Cela ne correspond qu'à une personne, évidemment, qui est Florence BODEAU-LIVINEC qui est à l'IRSET. Au-delà de la liberté académique, elle n'est pas du tout sur ce champ, comme le rappelait Cécile CHEVRIER. Elle est vraiment en épidémiologie environnementale avec une forte implication en Afrique. Je voudrais la rassurer ainsi que tout ce conseil scientifique que pour ce qu'a dit Sylvie OLLITRAULT, il y a deux choses très importantes. Il y a le fait de ne pas restreindre et freiner toute velléité d'aller chercher des contrats. Florence BODEAU-LIVINEC est une personne dynamique, comme vous le savez. Il faut qu'elle continue à le faire, qu'on lui donne cette assurance. Puis, l'encadrement de doctorants, de post-doctorants et de stagiaires de master : nous lui donnons l'assurance qu'elle pourra les accueillir chez nous. Nous lui donnerons les mètres carrés de bureau qu'il faut pour, justement pour ne pas freiner ni restreindre ses activités de recherche à venir. L'engagement est assez facile. Il ne représente qu'une personne, mais pour elle, nous pouvons formuler cela. Je pense que c'est important.

Après, on s'aperçoit dans nos activités qu'il n'y a plus de distance. La visio a cassé cela. La Covid a cassé cela. On peut tout à fait très bien encadrer les personnes en étant à 350 kilomètres l'un de l'autre et avoir des réunions hebdomadaire et quotidienne avec les personnes qu'on encadre. Inversement, on ne voit pas parfois son voisin de palier parce qu'on n'a pas envie de le voir pendant un mois. Il faut arrêter. Le tout est d'accueillir les personnes dans de bonnes conditions. Cela, nous pouvons le faire.

Mme DAUBAS-LETORUNEUX. — Pour rebondir sur cette question de la manière de travailler à présent sur des conditions de travail réelles soutenables pour l'équipe parisienne, parce que nous sortons d'une période extrêmement anxiogène, maintenant, le site est là, nous avons des mètres carrés, sauf qu'il y a deux enjeux forts. Sur cette question des postdoctorants, des doctorants, des personnes recrutées sur le projet, il y a des enseignants parisiens qui accompagnent des postdoctorants dont le terrain est parisien. Je pose la question qui avait été évoquée récemment : dans quelle mesure dans ces espaces sur ParisSanté Campus il n'y a pas aussi des espaces qui pourraient être mutualisés pour l'ensemble des doctorants et postdoctorants des différentes unités de recherche. Je pense que c'est une réelle ouverture qui contribuerait à rassurer les collègues parisiens qui sont aussi à construire leur activité de recherche. Pour certaines, elles sont à Paris. C'est géographiquement comme cela.

La deuxième vigilance, à mon avis, sur ce travail qui démarre de groupe de travail concret sur les modalités d'organisation, porte sur les différents métiers administratifs et d'enseignant-chercheur. Un accompagnement au plus près de l'activité réelle de travail, de ce qui se vit aujourd'hui, mais aussi avec des enjeux de voir ce qui se passe aussi pour les collègues au niveau des départements, pour voir quelles sont les dynamiques actuelles et ne pas raisonner de manière hors-sol. Je salue la création de ce groupe de travail interne aux métiers. Je pense qu'il y a une réelle inquiétude sur la possibilité que les doctorants, postdoctorants et ingénieurs d'études puissent être accueillis ailleurs que dans ces 84 m² s'il y avait cette possibilité sur le site.

M. BENAMOUZIG. — Merci

Mme PETKOVIC. — J'aimerais savoir, s'il vous plaît, si une réflexion est également engagée pour accueillir les M2 du MPH qui resteront à Paris étant donné qu'ils ne pourront pas investir les locaux de ParisSanté Campus. Notamment quels seront les moyens humains pour accueillir une soixantaine d'étudiants selon les prévisions entre fin août et fin janvier ?

Mme RICHARD. — On a pris l'engagement dès les échanges que nous avons eus avec les étudiants actuels en M1 qui seront les futurs étudiants du M2 sur le fait que l'ensemble de leur scolarité se déroulerait à peu près sur le même site. Il n'est question ni que le M2 du MPH vienne à Rennes en 2024, ni qu'il soit organisé dans les locaux de ParisSanté Campus. Ce que je ne peux pas vous dire aujourd'hui, c'est si nous pourrions garder une partie des locaux que nous avons aujourd'hui pour que cela se prolonge jusqu'en janvier 2025 ou si, comme nous en avons déjà parlé avec les collègues du CNAM, nous accepterons la proposition d'une relocalisation sur la Seine-Saint-Denis seulement pour les quelques mois qui permettent d'y localiser l'activité du M2 du MPH. Je ne sais pas sur laquelle de ces deux solutions nous serons, mais nous allons essayer de le stabiliser aussi vite que possible.

M. BENAMOUZIG. — Je ne vois pas d'autres demandes de prise de parole. Je vous propose que nous concluons sur ce point avec cette vision un petit peu évolutive et le programme des différents groupes de travail. J'ai compris qu'il y avait un volet scientifique et un volet plutôt organisation du travail et occupation des locaux. Je propose que nous poursuivions sur ces éléments sur le numérique dans l'autre point prévu à l'ordre du jour.

M. CHAIX. — Je voulais poser une question sur le centre interdisciplinaire en santé mondiale (CISM). Je n'ai pas eu le temps tout à l'heure. J'ai des questions sans réponse dans les notes que je prends. Puis-je avoir un tout petit update à ce sujet ? Nous en avons beaucoup parlé. J'ai peut-être raté une séance. Il faut que je sois à jour sur la forme juridique.

M. BENAMOUZIG. — On parlera tout à l'heure du centre interdisciplinaire en santé mondiale, qui est le dernier point de l'ordre du jour.

2. Formations fonction publique : Réforme de la haute fonction publique (module du tronc commun) : « Gérer la transition numérique dans les politiques publiques »

Un document est projeté.

M. FERTEY. — Merci, je vais être assez synthétique pour laisser la parole à mes autres collègues. L'idée de cette séquence est de vous donner à voir les objets en termes de formation qui traitent des questions de numérique et santé. Je vais plutôt vous parler du numérique comme objet pédagogique à part entière. Vous savez que dans le cadre de la réforme de la formation de la haute fonction publique un certain nombre de modules qu'on appelle modules du tronc commun ont été mis en place. Parmi ces modules, 5 et un 6^e qui sera proposé à la rentrée, 1 porte sur la question du numérique dans une approche assez généraliste et transversale, avec l'enjeu qui est de former l'ensemble des futurs hauts fonctionnaires sur les questions relatives au numérique.

Le module du tronc commun porte plus précisément sur la question de la transition numérique. C'est un module en ligne avec des temps d'ateliers proposés dans chacune des écoles. C'est un module qui a un volume de formation autour de 10 heures, avec, comme vous le voyez, 3 parties. Une première est consacrée à des connaissances assez générales sur l'environnement numérique et le suivi de ces évolutions, l'idée étant évidemment de forger une sorte de culture générale sur ces questions numériques.

La deuxième partie porte sur la conception de pilotage des politiques publiques à l'heure de la transition numérique. La dernière partie porte plus sur la question du management et de la question des organisations à l'heure du numérique. Ce module propose également un certain nombre de parcours de remise à niveau pour être sûr que l'ensemble des élèves fonctionnaires puissent être à l'aise dans ces environnements.

Notre enjeu à l'EHESP a été de conjuguer et de traduire cette approche assez généraliste et d'y inclure une composante santé, puisque le module ne parle pas de santé numérique ou de numérique en santé, mais des questions de transition numérique. Ce que nous avons décidé de faire, en termes de partage d'expérience, c'est de proposer des ateliers, en l'occurrence des études de cas proposés en interfilière pour conjuguer le thème du numérique aux questions de santé publique. C'est une décision qui a été prise pour justement essayer de répondre à cette demande des élèves d'adapter ces modules du tronc commun à leur thématique de formation.

Dans le cadre de ce qu'on appelait jusqu'à présent le séminaire interprofessionnel (SIP) organisé chaque année aux environs du mois de mai, ont été proposées des études de cas. Deux portaient plus précisément sur les questions de numérique en santé. La première étude de cas était une étude de cas portée conjointement avec le GRADeS des Pays de la Loire, l'ARS Pays de la Loire et la CPAM 35. Sur une initiative de Valérie BOUGEARD, responsable de la filière des directeurs et directrices de soins, l'étude de cas proposée portait sur l'intégration des enjeux du partage fluide et sécurisé de données de santé entre le DMP, la messagerie sécurisée de santé via Mon espace santé.

L'objectif était de faire travailler les élèves en interfilière sur 2 jours et demi pour travailler cette étude de cas, proposer des recommandations sur le plan organisationnel, managérial et sur les fonctionnalités de Mon espace santé et de s'appuyer sur ces recommandations et potentialités pour développer chez les professionnels de santé une culture commune du partage fluide et sécurisé des données. Ça a été une première étude de cas qui a été proposée.

La seconde portait sur les questions de santé numérique durable à l'initiative de Laurie MARRAULD. L'objectif était de proposer 5 actions détaillées d'une e-santé soutenable et d'amener les élèves à réfléchir à la fois sur : de quoi la transition numérique est-elle le nom ? Comment mobiliser d'autres outils méthodologiques pour être à l'initiative d'un usage du numérique qui serait plus respectueux de l'environnement ? Ces études de cas ont mobilisé pour chacune d'entre elles environ 60 étudiants, avec, à l'issue de ces 3 jours de travail, la restitution sous la forme d'un poster — ces posters ont été accrochés dans le hall de l'école — et de notes de synthèse pour, sur le plan méthodologique, amener les élèves à travailler la synthèse.

Je vous ai donné quelques éléments. Si cela vous intéresse, je pourrais vous communiquer l'ensemble des posters produits dans le cadre de ces études de cas. C'est toujours dans l'espace santé. C'étaient des formats assez grands, avec une restitution à l'oral pour chacun des groupes qui ont travaillé sur ces études de cas. Cela, c'était pour la première et cela sur la seconde sur le numérique durable.

Sur un plan pédagogique, c'est un format qui a énormément mobilisé les élèves, qui les a amenés à faire un peu un pas de côté. Pour l'année prochaine, il a été décidé de lier ces études de cas et ce séminaire interprofessionnel à ce qu'on appelle le séminaire commun de santé publique. Dé-

sormais, nous avons un objet pédagogique unique dans lequel les questions de transition numérique vont vivre. Il s'appelle le séminaire commun de santé publique, avec deux temps : un temps de conférence plutôt théorique, mais pas seulement, en janvier, et des temps d'ateliers qui sont proposés au mois de mai selon la même modalité, avec des études de cas proposés aux élèves pour les amener à travailler sur ces sujets.

C'est un espace pédagogique que nous avons créé dans lequel nous allons pouvoir faire vivre ces questions numériques en santé pour le rapprocher à la fois au tronc commun. Comme on parle de numérique en santé, se pose aussi la question d'une approche autour des questions de sécurité. Nous avons un nouveau module à la rentrée 2024 qui va être proposé aux élèves sur la question de défense et de sécurité nationale. Je vous donne l'architecture encore provisoire de ce module, dans une démarche d'essayer de donner une composante santé publique à ces contenus qui sont assez généralistes, de travailler et proposer aux élèves un atelier qui sera assuré par Christophe VAN DER LINDE sur la question de l'impact des cyberattaques sur le système de santé. C'est quelque chose qui sera proposé en janvier 2024 et qui sera un atelier en lien avec ce module 6.

J'en ai fini pour ma part. J'espère avoir été assez clair et pas trop détaillé. Je suis évidemment à votre disposition pour vous communiquer des éléments relatifs à ce que nous avons essayé de mettre en place. C'était une première introduction d'un endroit où vivent les questions autour du numérique ici à l'école dans le projet de formation.

M. BENAMOUZIG. — Merci beaucoup pour ces éléments qui appelle peut-être un certain nombre de réactions, en tout cas de moi-même le cas échéant.

Merci beaucoup pour ces éléments. Ma préoccupation, comme vous le savez, dans nos discussions dans ce format partagé des deux conseils, c'est de voir comment se font des liens. Je trouve que les formats pédagogiques choisis par l'étude de cas et par le séminaire, sur lequel je voudrais en savoir un petit peu plus, parce que cela suscite ma curiosité, c'est typiquement le genre de format où on peut favoriser cette hybridation. On voit qu'un certain nombre d'enseignants-chercheurs sont mobilisés pour animer certaines briques de ces formations. Cela me semble vraiment positif et encourageant. Je voulais le souligner. J'ai cette petite question sur le format séminaire et sur la manière dont les aspects pédagogiques et les aspects qui se jouent un peu plus en termes de recherche le cas échéant ou pourraient se jouer en termes de recherche, comme nous en discussions au point précédent, peuvent être des espaces de dialogue et des espaces d'animation partagée et mutualisée jusqu'à un certain point.

M. FERTEY. — Non, tout à fait. Je rebondis sur cette proposition. D'ailleurs, on pourrait le proposer à Emmanuelle LERAY, qui est maintenant la cheffe d'orchestre de ce séminaire commun de santé publique de venir lors du prochain CF ou CFCS. Je ne sais plus quand est le prochain. En tout cas, je pourrais me faire le porte-parole de ce sur quoi elle est en train de travailler. En effet, l'idée est que nous puissions non pas simplifier, mais trouver des points où certaines approches atterrissent un petit peu en même temps. À ce titre, pour ce qui est de la formation par la recherche et de l'endroit où vient dialoguer ce qui est porté à la fois par la DR et la DE. Typiquement, ces trois jours proposés aux élèves en janvier ont vocation justement à permettre ce dialogue.

Mme RENARD-DUBOIS. — J'imagine que dans ce type d'atelier Christophe VAN DER LINDE fait intervenir des directeurs d'hôpitaux qui ont été particulièrement sensibilisés à ce genre de cyberattaques pour avoir une très vraisemblance de la formation. Plusieurs hôpitaux ont été sensibilisés. Je pense que cela doit en particulier rendre la véracité de son enseignement.

M. FERTEY. — Oui, je confirme que c'est l'approche de Christophe VAN DER LINDE. Plus généralement, dans les études de cas, nous avons essayé, quand c'était possible, de répondre aux préoccupations de certains organismes. C'est pour cela que cette étude de cas sur Mon

espace santé a été conçue avec nos collègues de la CPAM et de la RSI, justement pour que nous puissions avoir un dialogue direct avec les agents du terrain.

Mme PLOUZENNEC. — Merci pour la présentation. J'ai quand même une question : y a-t-il un lien avec le projet DINUSA dans ce cadre ?

M. FERTEY. — C'est l'objet d'un autre point qui va arriver très prochainement. Odile TILLON-FAURE sera là pour parler de DINUSA, donc oui. Nous sommes en train de le fabriquer. J'imagine que des passerelles sont à imaginer et à construire.

M. LOUAZEL. — Si je peux me permettre, l'idée de cette séquence était de présenter aussi déjà un peu tout ce que nous faisons sur le sujet du numérique, qui concerne aussi bien les formations de fonctionnaires que les formations continues et que les formations diplômantes. D'autres présentations seront complémentaires.

Pour rebondir sur le questionnement de Daniel BENAMOUZIG, nous avons aujourd'hui deux exercices qui étaient un peu séparés, un séminaire commun de santé publique qui donnait l'occasion, notamment à des chercheurs, de venir présenter un certain nombre de travaux et, de l'autre, un séminaire interprofessionnel, parce que ce qu'on veut, c'est que nos élèves fonctionnaires, qui n'en ont pas tous l'occasion, puissent travailler ensemble. En fait, nous sommes en train de réunir les deux. Nous avons eu une première expérimentation l'an dernier, même si c'étaient encore deux exercices séparés, mais avec ces études de cas avec une restitution sous forme de posters. C'est intéressant, y compris dans la méthode, parce qu'on s'approche de méthodes qu'on peut utiliser par ailleurs. L'idée est de connecter un peu mieux les choses et d'avoir des conférences introductives plutôt en début d'année, de permettre aux élèves fonctionnaires de choisir leurs sujets suffisamment en amont et, pour ceux qui le souhaitent, les creuser un peu plus, y compris pour faire un peu de revue de littérature, etc. Après, il s'agit d'être accompagnés sur une mise en situation très pratique.

Nous allons voir ce que ça donne. Ce sera mis en place en 2024. On voit bien que c'est une bonne occasion à la fois d'impliquer peut-être davantage nos enseignants-chercheurs dans les enseignements de fonctionnaires alors qu'une majorité d'entre eux interviennent plutôt dans les formations diplômantes. Puis, il s'agit de pousser nos élèves à aller un peu plus loin dans l'investigation au-delà des enseignements assez classiques.

M. BENAMOUZIG. — Avec des fonctions d'encadrement peut-être aussi.

M. LOUAZEL. — Ils sont encadrés à cette occasion. Cela reste un format très court. Rien n'empêche ensuite, ce qui peut être intéressant, d'imaginer que sur cette base certaines personnes souhaitent en faire un sujet de mémoire, etc., et donc de prolonger.

M. BENAMOUZIG. — Cela appelle-t-il d'autres commentaires ou questions ? Une question complémentaire, si vous le permettez. On voit bien comment cela favorise un certain nombre de choses à l'échelle santé. On est dans le cadre de problématiques plus larges Fonction publique. Comment cela entre-t-il en écho avec, éventuellement, la manière dont ces mêmes sujets sont travaillés un peu autrement dans d'autres secteurs, qui peuvent être aussi des éléments de benchmark assez intéressants sur le lien entre environnement et numérique qui, typiquement, ne se pose pas que sur des questions de santé ? Sont-ce des questions abandonnées dans le scope de réflexions ? Peut-être pas tout de suite.

M. FERTEY. — Notre enjeu est, par rapport à ces modules de tronc commun, parce qu'il y a un module, d'ailleurs, qui porte sur les questions de transition environnementale et de rapport à la science, est justement de trouver des éléments qui, quand on est apprenant, ne sont pas perçus comme étant des éléments isolés, mais que nous provoquons à l'école des moments, nous créons des espaces où ces liens peuvent être faits par les apprenants. C'est tout l'enjeu de ce que nous essayons de faire sur ces séminaires communs de santé publique.

C'est ce que nous essayons de faire aussi dans le cadre d'autres ateliers dont je n'ai pas parlé, mais qui s'intitulent « La rentrée climat » et qui sont en lien avec les deux modules, un qui porte sur les questions de transition écologique et l'autre sur les questions de rapport à la science. Notamment, on aborde la question d'une seule santé dans le cadre d'ateliers, de tables rondes avec des retours d'expérience. Pour nous, la valeur ajoutée du tronc commun se situe à cet endroit. Ce n'est pas forcément la façon dont on traduit, mais c'est comment ces modules qui sont conçus pour à la fois concerner les futurs magistrats, l'EHESP et l'INSP vont être non pas traduits, mais viennent alimenter une réflexion pour les futurs décideurs publics. C'est assez enthousiasmant d'ailleurs intellectuellement et pédagogiquement.

Mme RICHARD. — À l'origine de la création du tronc commun, il y a clairement la volonté d'avoir une culture commune de l'ensemble des hauts fonctionnaires dans le contexte de la réforme de la haute fonction publique, etc. Pour aller jusqu'au bout de ce raisonnement, il faudrait probablement trois choses. Il faut un certain nombre de contenus communs. Ils ont été faits. Ils ont été créés en ligne. Ils sont plutôt pas mal faits. On peut toujours dire qu'il y a des éléments qui pourraient être modifiés, mais ces contenus sont plutôt de qualité.

Il faut que ce ne soit pas vécu par les apprenants comme un truc complètement hors-sol, décroché de leur formation spécifique. C'est tout l'enjeu de la reprise en atelier. Je trouve que nous sommes plutôt sur cette route.

Puis, il y a clairement un troisième élément nécessaire : pour percevoir qu'on est dans une culture commune, il ne suffit pas de se brancher sur la même plateforme. Il faut aussi se voir en chair et en os de temps en temps. Pour l'instant, c'est le gros point insuffisant du tronc commun, voire cela a démonté les stratégies de collaboration inter-écoles qui existaient avant le tronc commun et qui ont eu du mal à retrouver leur place après le tronc commun. Je pense que c'est un diagnostic assez partagé par le réseau des écoles de service public, sur lequel il faut que nous travaillions.

Ça a été accentué par le fait que tout cela a été mis en place au moment de la Covid, c'est-à-dire exactement au moment où il n'était pas possible de se déplacer et de faire des choses ensemble. C'est compliqué par le fait que cela devienne de très grands groupes très inégaux dans leur taille de promotions entre les différentes écoles. Il n'empêche que ce troisième point, il faut absolument collectivement que nous nous y remettions, sinon, cela remplira peut-être plein d'objectifs, mais pas celui qui consiste à ce qu'ils se sentent faire partie d'un groupe de futurs fonctionnaires se connaissant, ayant des choses à se dire, etc.

Organiser, par exemple, un atelier en présentiel, gestion de crise ou égalité femmes-hommes — on peut trouver plein de sujets transversaux — pour des élèves venant de différentes écoles, c'est facile, mais à organiser dans la vie, ce n'est pas simple du tout.

M. BENAMOUZIG. — Très bien. Il y a des initiatives à envisager et des choix à faire.

3. Formations continue et diplômante

- Diplômes d'établissement : Expert PMSI/DIM MCO/Sciences des données
- Projet de parcours de M2 « Sciences des données en santé publique » au sein du master mention MAS « Mathématiques appliquées, Statistique » (coaccrédité Université de Rennes, Université Rennes 2, Institut Agro et ENSAI)

Un document est projeté.

Mme BAYAT-MAKOEI. — Bonjour. Vincent vous a présenté quelques exemples d'enseignements de numérique en santé. Je vais reprendre sur ce qu'on fait sur les données de

santé. Les données de santé sont une petite partie du numérique en santé. Quand on parle des données de santé, on peut aborder la production des données de santé. On peut aborder la collecte des données de santé, l'analyse des données de santé. Je vais vous dire où nous en sommes.

Nous avons d'abord un diplôme d'établissement qui est expert PMSI qui existe depuis 2006. Au sein du DE expert PMSI, on aborde plutôt la production des données de santé ? Qu'est-ce que le PMSI ? C'est le résumé des séjours hospitaliers. Chaque hospitalisation, quel que soit le champ, en cours séjour, en hospitalisation à domicile, en psychiatrie ou rééducation-réadaptation donne lieu à la production d'un résumé de séjour. Dans ce DE, c'est ce que nous abordons, comment mieux coder ce qui s'est passé pendant le séjour.

On commence avec un module sur les nomenclatures de codages, à savoir comment on code les pathologies, par exemple. Ensuite, les séjours MCO, le court séjour. Ensuite, SSR, tout ce qui est rééducation et réadaptation. Dans le champ de psychiatrie et hospitalisation à domicile, ce sont vraiment les modules sur la manière dont on produit les données.

Nous avons un module sur l'information médicale, le contrôle de gestion et le pilotage financier. Comment faire le lien entre ce qu'on a produit, comme le résumé de séjour et le financement des établissements ? Après, il y a des modules optionnels, cette fois-ci sur l'exploitation des données.

On parle de production, ensuite d'analyse et de traitement des données PMSI sur la plateforme de l'ATIH (Agence technique de l'information sur l'hospitalisation). Les données de séjour sont là : comment les exploiter et comment faire de l'analyse stratégique en utilisant les données des séjours hospitaliers en utilisant les méthodes de cartographie ?

Cela, c'est le DE expert PMSI. Comment le rallier ? Il faut participer aux 6 modules obligatoires, 1 optionnel et passer l'examen. Nous avons commencé par ce DE et nous avons vu qu'il y avait une demande à laquelle nous ne répondions pas. Nous avons beaucoup d'établissements de courts séjours en MCO et nous avons des personnes qui souhaitaient aller plus loin dans le codage de courts séjours et si possible avec la possibilité d'un stage.

Nous avons donc mis en place un deuxième DE qui s'appelle DE praticien DIM MCO, avec 3 modules de cours. On commence par une initiation en court séjour. On continue avec le perfectionnement avec un module sur l'information médicale. Pourquoi l'information médicale ? J'y suis particulièrement attachée. On n'apprend pas qu'à coder, il faut apprendre à communiquer, surtout avec la direction de l'établissement, donc connaître le vocabulaire financier au minimum pour pouvoir mieux communiquer avec la direction et les affaires financières. Il y a un stage de 15 jours ouvrés. Il faut participer au module, faire le stage et valider.

Donc cela correspondait à pas mal de demandes, mais il restait quand même un point. Nous avons des candidats qui souhaitaient aller plus loin dans l'exploitation des données. Jusque-là, nous étions plutôt axés sur la production des données. En collaboration avec l'ATIH, notre collègue Fei GAO, qui nous a quittés pour aller au HDH, a mis en place un DE sur les sciences de données de santé. Ce DE est découpé en deux cycles, le cycle traitement des données PMSI avec 5 modules qui sont axés plutôt sur la plateforme des données de l'ATIH, 3 modules avec le logiciel SaaS. Pour exploiter les données PMSI, il faut qu'on se connecte à cette plateforme.

Cette plateforme, historiquement, ne mettait à disposition que le logiciel SaaS, donc nous avons commencé nos formations avec le logiciel SaaS. Ensuite la plateforme a ajouté le logiciel R. Nous nous sommes adaptés en proposant des modules de R. Vous avez les modules 1, 2 et 3 en utilisant SaaS, en allant crescendo. Au début, le premier module, c'est seulement « click bouton », avec le menu déroulant et le module 3 est vraiment dédiée à la programmation logicielle. On a devant nous des gens qui ont un peu plus d'appétence informatique pour faire de la programmation.

Les modules 4 et 5 sont sur le logiciel R. On a ajouté depuis cette année un module cycle de Python, initiation, intermédiaire et avancé pour analyser les données de santé en touchant un petit peu les méthodes d'intelligence artificielle et machine learning avec une validation de projets data et informatiques. Voilà ce que nous avons actuellement.

Mais ce que je vous ai présenté touche la production des données. Ensuite, l'analyse des données. Entre la production et l'analyse, on a la partie collecte ingénierie qu'on n'abordait pas du tout, d'où le projet de créer un parcours M2 sciences des données en santé publique au sein du master mention MAS, qui est coaccrédité par 4 établissements : Université de Rennes, Université de Rennes 2, Institut agronomique et l'ENSAI. Vous avez la primeur des nouvelles, puisque j'ai présenté le projet au copil du master MAS hier, qui a été très bien accueilli par les établissements qui coaccréditent ce master.

Que souhaitons-nous faire ? L'objectif du parcours est de former des professionnels aptes à concevoir et à mettre en œuvre des méthodes et outils issus de l'ingénierie et des sciences de données, mais spécifiquement pour le secteur de santé publique, parce qu'on peut apprendre les méthodes, mais il faut apprendre les spécificités de la santé. Particulièrement la santé publique, nous y sommes attachés. C'est ce que nous allons proposer dans le cadre de ce parcours.

Ceux qui auront ce diplôme, ce parcours, pourront postuler au poste de data scientist spécialisé en santé publique, ingénieur en data sciences pour la santé, analyste de données médicales, chargé d'étude et d'analyse en santé publique, consultant en data science, ingénieur support et, bien évidemment, nous aimerions bien en avoir dans nos équipes de recherche pour ceux qui vont suivre et faire un doctorat, pour faire le lien entre formation et recherche.

En termes de débouchés, ils pourront prendre des postes au sein des établissements de santé dans les centres de données privés dans les départements d'information médicale ou les départements de santé publique. Ils peuvent prendre des postes au sein des équipes de recherche, au sein des agences au niveau national ou international, au sein des ORS (Observatoires régionaux de santé), des entreprises, de laboratoires pharmaceutiques, de bureaux d'études.

Je vais plutôt aller sur les blocs de compétences. Que va-t-on leur apprendre en termes de compétences ? Il faut qu'ils sachent analyser et définir les problématiques de santé publique, reconnaître les problématiques et proposer des méthodes de sciences de données adaptées à nos enjeux de santé publique pour y répondre. Ils seront capables de maîtriser les principes de gouvernance, les données, les cadres réglementaires et de mise en application, les cadres réglementaires spécifiques au domaine santé. Gérer et analyser les données. Ils sauront maîtriser les activités de l'ingénierie de données (collecte, intégration et préparation des données pour l'analyse) en menant des analyses exploratoires afin d'identifier les tendances, les corrélations, les anomalies.

Ensuite, développer et déployer des modèles de l'intelligence artificielle. Comment concevoir, élaborer et évaluer les modèles basés sur le machine learning et deep learning et mettre en pratique et déployer ces modèles dans des situations concrètes. Ce que nous voulons leur proposer, c'est de faire un projet fil rouge du début à la fin avec les données de santé publique pour prendre la problématique, concevoir les modèles, les appliquer, les évaluer et bien sûr apprendre à travailler en équipe agile pluridisciplinaire avec les autres professionnels.

Comment allons-nous articuler avec les autres parcours au sein du master mention MAS ? Nous allons faire un tronc commun avec le parcours sciences des données statistiques et économétriques. La partie en commun concerne plutôt les méthodes utilisées en data science, machine learning et deep learning et les bases en ingénierie des données et des UE spécifiques pour le parcours sciences de données en santé publique pour la prise de décision, les cas d'usage, la gouvernance, la réglementation, la connaissance des données et les spécificités de l'ingénierie des données en santé.

Je l'ai présenté au copil du master MAS. C'est à partir de maintenant que nous allons concrètement travailler sur la maquette, le contenu exact. Je serais ravie de revenir vous le présenter une fois que nous aurons avancé.

M. BENAMOUZIG. — Merci beaucoup pour cette présentation très riche. Avez-vous des remarques ?

M. SAMSON. — La première chose est de féliciter pour ce beau parcours. Je pense qu'il y a effectivement une forte attente. J'avais différentes questions. Quel nombre d'étudiants aurez-vous la capacité d'accueillir ? C'est important. En tant qu'UMR de recherche, nous nous plaçons assez facilement sur l'accueil des masters. Si cela reste un master classique, il y a 6 mois de cela à l'issue de l'US 8 ou 9, évidemment.

Ma deuxième question : pour avoir participé à ce type de réunions, il y a des chaires qui sont demandées. Évidemment, c'est l'accueil du nouveau talent, mais avec une valence enseignement. J'imagine que c'est aussi un réceptacle possible de ces chaires, c'est-à-dire qu'ils pourront être accueillis au très haut niveau pour permettre la formation de ces étudiants.

Mme BAYAT-MAKOEI. — Absolument. Nous sommes dit maxima 20 étudiants. Pourquoi ? Parce qu'il y a des TD et pour l'instant, nous envisageons un groupe de TD. Je pense que plus de 20, ce ne sera pas dans les conditions convenables pour avancer dans les TD. Pour l'instant, c'est comme cela que nous l'avons imaginé.

Bien évidemment, il y a le lien avec les chaires et les équipes de recherche.

M. BENAMOUZIG. — D'autres questions ?

Mme RENARD-DUBOIS. — Je suis un peu étonnée quand je vois les deux modules que vous présentez. Vous situez ce deuxième module comme pouvant correspondre aux personnes qui travaillent dans les ARS. Pour moi, c'est le module plus ancien qui correspond bien au profil des personnes qui travaillent en ARS, l'autre étant plus tourné vers la recherche. Le travail de l'ARS est beaucoup plus concret. Il s'agit de comprendre et d'être capable d'exploiter des données de l'acquis, mais il n'y a pas du tout de relation à la recherche. Ils seront capables de comprendre les appels d'offres, ils auront une compréhension de ce qu'on leur propose, mais de là à avoir une recherche, peut-être que quelques agences pourraient être capables de le faire, mais je vois moins bien un profil aussi pointu, qui me semble être plutôt un profil académique que concrètement pour l'ARS. C'est juste cela. Sinon, c'est un très beau parcours.

Par contre, je ne vois pas : un médecin qui veut travailler comme DIM, quel parcours lui faites-vous faire ? Pas du tout celui-là ?

Mme BAYAT-MAKOEI — Pas du tout ceux-là. Les médecins DIM que nous avons actuellement, c'est dans le DE Expert PMSI DE praticien DIM MCO, parce que pour 95 % d'entre eux, il s'agit d'être opérationnel dans un établissement : comment coder. Après, dans ce DE, nous avons également des professionnels des ARS, des médecins inspecteurs ou des valideurs de l'ARS qui venaient se former, justement, au codage et à comment valider.

Mais il nous est arrivé qu'on demande des valideurs et côté ingénieurs dans les ARS, mais cela ne nous suffit pas, 1 ou 2 modules d'exploitation. Nous souhaitons aller plus loin. Je suis d'accord avec vous, un parcours de master 2 va être plutôt axé sur ceux qui veulent aller plus loin, mais il nous est même arrivé des demandes d'ingénieurs de l'ARS. Dans les ARS, on a de plus en plus de données.

Avec l'accès au SNDS, on a les données appareillées. Comment faire ? Ce parcours répondra à ce besoin.

M. BENAMOUZIG. — Merci beaucoup.

M. ADOLI. — Bonjour, je suis représentant des doctorants. Ma première question concerne les prérequis du master. Quels sont-ils ?

Ma deuxième question concerne l'intitulé du master sciences de données en santé. En observant le bloc de compétences, je n'ai rien vu sur les données qualitatives. Je me suis demandé si on dirait plutôt « sciences de données quantitatives » pour être bien dans le thème.

Mme BAYAT-MAKOEI. — En termes de prérequis, une année de master ne permet pas de tout passer : les spécificités de santé et santé publique et toutes les méthodes en info et maths. Les prérequis seraient d'avoir un background solide en maths et info pour qu'on puisse passer l'année de master 2 sur les spécificités de santé.

Je pense que « data sciences », ce sont plutôt les méthodes. Je ne séparerais pas les données quantitatives et qualitatives, parce qu'on peut avoir les données d'une cohorte appareillée SNDS auxquelles on ajoute les données d'une enquête qualitative. Je ne les séparerais donc pas dans l'intitulé. Je pense que nous sommes dans les méthodes. Justement, il y a cette adaptation aux données qui peuvent venir de sources diverses et variées. Je resterais vraiment sur la santé publique. Je pense que c'est toute la richesse de la santé publique.

M. BENAMOUZIG. — La notion de problématisation me semble pertinente également.

Mme BAYAT-MAKOEI. — Bien sûr. C'est pour cela qu'il y aura des cas d'usage avec l'intervention d'agences et de différents professionnels pour voir comment l'utiliser jusqu'à même une décision politique en système de santé.

Mme RICHARD. — Comme Sahar BAYAT-MAKOEI vient de le dire, je veux dire que nous avons choisi de nicher ce projet, après avoir examiné d'autres options, au sein d'un master maths-info pour les raisons de prérequis qu'elle vient de citer. Cela règle le problème pour l'instant, mais au fond, macroscopiquement, ça ne règle pas le problème, c'est-à-dire qu'on voit bien que les difficultés que nous avons à fournir le nombre de spécialistes dont le pays a besoin sur ces thématiques sont fondamentalement liées au nombre trop faible d'étudiants ayant le background en maths et en info pour.

Or là, si je puis dire, on s'arrache la même ressource, mais on n'en crée pas plus. Je souhaiterais dans un deuxième temps que nous travaillions aussi sur la façon dont nous pourrions développer des modèles de mise à niveau en maths et en info qui permettent à des étudiants qui ont initialement choisi des parcours plutôt teintés santé publique et qui viennent parfois de background assez éloigné des maths et de l'info de pouvoir rebifurquer, s'apercevoir que finalement, il y a des métiers de la santé publique pour lesquels leur niveau en maths et en info est trop faible et d'acquérir.

Sinon, encore une fois, on se dispute les mêmes étudiants. Les écoles d'ingénieurs disent « nous n'en avons pas assez, il faut former plus d'ingénieurs ». Tous les gens qui font de l'intelligence artificielle sur d'autres domaines disent « ces étudiants, il faut les emmener ». Il va falloir que nous nous attelions à un moment, collectivement, à monter le nombre de gens ayant un bon niveau en maths et en info dans le pays. Je pense qu'au sein de l'EPS, c'est une réflexion qu'il faut que nous ayons, parce que là, nous nous arrachons une ressource rare.

M. BENAMOUZIG. — Merci beaucoup. Nous passons au point suivant.

Ma voisine de gauche me faisait remarquer tout à l'heure assez malicieusement que je ne tenais pas mieux l'ordre du jour que précédemment. Il y a encore deux points à aborder. Nous avons largement débattu des différents points, donc je pense que le temps de débats et de discussions devrait s'étioler de lui-même.

- Consortium numérique en santé (ANR) : Dirigeants et Numérique en santé (DINUSA)

Un document est projeté.

Mme TILLON-FAURÉ. — Je suis directrice de projet numérique en santé. Alexandre JABORSKA, qui est le responsable scientifique du programme DINUSA, n'a pas pu être là ce matin et vous prie de l'en excuser. Nous vous remercions tous les deux de votre invitation à présenter DINUSA, qui est le programme de formation des dirigeants au numérique en santé. Ce projet DINUSA s'inscrit dans la stratégie d'accélération numérique en santé qui a été lancée en 2021, qui vise à faire de la France un leader en santé numérique. Il y a 5 axes. Le socle de ces axes est la formation.

Pour accompagner cet enjeu, un référentiel de compétences a été décrit au niveau national sur le numérique en santé qui va être opposable aux professions pour les formations des professions médicales et paramédicales post-bac à partir de la rentrée 2024.

Puis, il y a aussi toute une série d'appels à manifestation d'intérêt avec un soutien financier pour développer l'offre de formation. Ce sont les blocs que vous voyez là avec des appels à manifestation d'intérêt pour développer des formations pour les professionnels de santé et pour les dirigeants des structures sanitaires médico-sociales. C'est cet AMI duquel l'EHESP a été lauréat, avec un consortium : avec l'Université technologique de Compiègne, l'École des Mines de Saint-Étienne, l'ANAP et la société française de santé digitale. C'est un projet qui va être soutenu sur 5 ans de 2023 à 2028. Cela commence tout juste.

En termes de cadrage de projet, le projet DINUSA est vraiment là pour soutenir le développement des usages du numérique en santé. Vous l'avez bien dit, le numérique n'est pas la finalité. Le but est de soutenir les usages et que ce numérique soit utile à la prise en charge des patients. En termes de bénéficiaires de ce programme, ce sont à la fois les élèves en formation initiale de fonction publique hospitalière et d'État avec une cible au terme des 5 ans de 2 200 élèves formés au numérique en santé, avec une priorité dès 2024 pour faire évoluer les programmes de directeurs d'hôpital, D3S, directeur des soins et des attachés.

Également, les étudiants en master et en mastères, avec une cible à 450 étudiants formés au numérique en santé et un objectif sur la formation continue auprès des mêmes publics, avec en plus les médecins présidents de CME, les coordonnateurs de structures de soins primaires et les chargés de mission en ARS. La cible incluse dans le projet est de 2 500. C'est une cible ambitieuse au terme des 5 ans, avec une montée en charge progressive.

En termes de défi, il s'agit d'apporter un socle de compétences communes sur un domaine vaste qui évolue rapidement. Il s'agit à la fois de coller aux situations professionnelles actuelles, mais aussi de susciter de nouveaux usages. Bien sûr, il faut permettre une individualisation des parcours et développer une communauté de pratiques, parce que c'est particulièrement essentiel sur ce sujet qui est très évolutif.

Quelle a été notre démarche sur les 4 mois qui viennent de s'écouler ? Cela démarre tout juste ? Pour ma part, je suis arrivée à la mi-juin à l'EHESP. Nous avons commencé par une entrée par la formation initiale, par le fait de nous dire ce qui est fait. Il n'y a pas rien qui est fait sur le numérique en santé aujourd'hui dans les enseignements. Nous avons donc commencé à décrire l'existant en termes de volume horaire, de thématiques et d'objectifs pédagogiques et d'identifier les écarts par rapport aux objectifs de DINUSA, comme je le disais, de développer les usages et par rapport au référentiel de compétences.

Cela nous a amenés à proposer un premier plan de développement dont les axes ont été validés par le comité de pilotage DINUSA en septembre auquel participent la direction du numérique en santé et l'Agence du numérique en santé. Le comité de pilotage a proposé un schéma pour illustrer la diffusion du numérique en santé. Si on prend l'axe vertical sur les processus médicaux, médico-techniques, administratifs, on retrouve dans tous ces domaines le numérique en santé, mais aussi à gauche sur l'ensemble des parcours (intra et extrahospitalier, des patients, des usagers) et à droite sur la recherche et l'enseignement.

Dans le prolongement de ce schéma et en complément des enseignements qui existaient déjà, qui étaient beaucoup sur les politiques publiques autour du numérique en santé et la fonction SI (système d'information), ce que nous venons de présenter là, l'architecture fonctionnelle et les thématiques plutôt d'urbanisation et interopérabilité. Au-delà de ce qui était fait, il est proposé de développer des enseignements sur 3 axes : la cybersécurité, qui a déjà été évoquée en lien avec la gestion de crise et bien sûr il y a des liens à faire avec ces enseignements ; un bloc sur les usages du numérique et les données de santé. Nous avons ressorti quatre thématiques : la télésanté ; l'intelligence artificielle dans sa contribution à la pertinence et à la qualité des soins ; la modélisation — utiliser les données flux de l'organisation pour accompagner le pilotage et la transformation des organisations — ; et les usages secondaires des données de santé.

Ensuite, un bloc autour de l'accompagnement de projet, parce que c'est bien sûr le cas dans tous les projets, mais peut-être encore plus dans le numérique. Il y a beaucoup de focales à consigner, la focale du régulateur en termes de sécurité et d'urbanisation, la focale du peut-être plus de professionnels sur tout ce qui est ergonomie et workflow, la focale de ce qui est faisable, celle de l'éditeur, de ce qui est faisable techniquement, mais aussi les attentes des usagers et les attentes des adresseurs en ville ou des services d'aval. Vraiment un accompagnement sur ce sujet et également sur l'accompagnement des impacts stratégiques aux achats IT que sont amenés à faire les directeurs, que ce soient des choix techniques ou financiers, pour voir les impacts sur la stratégie globale.

Au-delà de ces axes, dans les 4 prochains mois, il s'agira d'avoir une version détaillée de ce programme avec les compétences auquel elles correspondent et les objectifs pédagogiques. Nous soumettrons cette première version du programme à une concertation professionnelle élargie pour ensuite être en mesure de l'actualiser, puis pour prioriser les axes en formation continue. Nous nous sommes lancés en premier lieu, dès les promotions 2024, sur les 4 filières que je vous citais, à introduire tous ces enseignements. Nous allons faire progressivement la formation continue en fonction des priorités qui seront identifiées par les professionnels et en complémentarité de ce qui existe déjà. Vous citez les structures qui contribuent déjà à cet écosystème.

Nos ambitions, ce n'est pas seulement une sensibilisation, mais c'est d'avoir un vrai impact sur les pratiques, donc d'obtenir l'équilibre entre ce sujet, qui est un sujet d'expertise, mais il s'agit aussi de vraiment axer sur la pédagogie et d'intégrer l'innovation pédagogique. C'est ce que permet DINUSA avec son financement, d'expérimenter des choses, de les évaluer. Nous bénéficions de l'apport du CAP, qui participe à ce projet. C'est l'ensemble de ces ambitions que nous avons à ce stade. Merci beaucoup.

M. BENAMOUZIG. — Merci beaucoup pour cette présentation, qui appelle peut-être des questionnements ? L'heure du déjeuner avançant, les questionnements se raréfient. Peut-être une remarque ou une question qui aurait d'ailleurs pu être proposée, étant donné la dimension dirigeants de DINUSA : comment se fait l'articulation avec le secteur privé et l'innovation ? On a compris que l'EHESP allait s'installer tout entière à Paris sur le PariSanté Campus. On peut imaginer qu'il y a aussi des liens en termes de débouchés, mais aussi en termes de captation de compétences et de mise en discussion d'un certain nombre de sujets. Comment l'imaginez-vous ?

Mme TILLON-FAURÉ. — Clairement, pour nous, c'est une opportunité de pouvoir discuter avec l'écosystème et de construire cela avec l'écosystème de PariSanté Campus. Je parlais tout à l'heure du design collectif et de la prise en compte de tous ces enjeux. C'est l'endroit où l'on trouve toutes ces parties prenantes. Pour construire ce design collectif et le faire concrétiser en mise en situation pour les dirigeants, c'est quelque chose dont nous souhaitons vraiment profiter et que nous allons construire avant même d'arriver sur le site. Nous allons le travailler. Nous avons aussi eu des contacts via la Direction générale de la santé qui est aussi impliquée dans PariSanté Campus et qui nous a déjà interpellés pour mener des travaux communs et embarquer plus que nous ne le faisons pour l'instant l'axe prévention.

M. BENAMOUZIG. — Merci. S'il n'y a pas d'autres questions ou remarques, je vous propose de passer au dernier point.

4. Recherche : Le centre interdisciplinaire en santé mondiale a-t-il vocation à développer un axe « numérique en santé mondiale » ?

Un document est projeté.

M. BESSONNEAU. — Je vais être concis. On ouvre la question au débat. C'était aussi pour faire un petit point d'avancement sur le Centre interdisciplinaire. À ce stade, nous sommes toujours au point de départ dans le sens où nous le voulons assez léger en termes de structuration et plutôt un réseau d'acteurs mobilisés autour de projets concrets avec des caractéristiques qu'on imagine compatibles avec le centre porté par l'école, mais au nom de l'Université de Rennes. Il faut une approche interdisciplinaire qui capitalise sur les forces du site qui sont assez nombreuses, notamment sur la santé numérique.

Mobiliser des acteurs de l'ensemble des établissements composants est aussi un enjeu important qu'il faudra que nous travaillions peut-être un peu plus en détail les prochains mois. Il faut aussi qu'il entre en écho aux stratégies nationales, voire internationales, pour aller décrocher des financements qui nous permettent de faire monter en capacité ce centre.

En termes de gouvernance, on a vu que Basile CHAIX était intéressé pour avoir une update. Nous le voulons assez léger, mais quand même assez cadré avec un comité stratégique qui impliquera l'ensemble des établissements composants de l'Université de Rennes. Je pense que c'est extrêmement important si nous voulons développer une activité cohérente avec la politique du site. Une gestion par projet, chaque projet ayant un comité de projet défini, une assemblée miroir qui ouvre sur le lien science pour la société. Je pense qu'on peut capitaliser sur le projet IRIS-E qui, je crois, intègre déjà un groupe de travail constitué d'associations et de citoyens. Peut-être une assemblée miroir qu'on pourra mobiliser via ce groupe de travail.

Puis, il est important de définir un comité scientifique international qui va analyser les différents axes et proposer une manière de fonctionner, qui nous fera des recommandations sur les orientations stratégiques pour que ce centre puisse développer ses actions. Ce qui est un petit peu nouveau, c'est que depuis qu'on s'en est parlé, nous avons aussi fait un petit benchmark non exhaustif sur ce qui peut exister à l'étranger, notamment en Suisse, en Allemagne et aux États-Unis, sachant que le terme utilisé est « global health ». L'ensemble de ces centres ou instituts ont un axe thématique fort sur le risque infectieux et les pandémies, ce qui a du sens, mais, ce qui fait un peu écho à la question posée dans ce quatrième point, c'est que l'ensemble de ces centres a aussi une thématique digital health. Stratégiquement, il est important que nous réfléchissions à la construction d'un axe autour du numérique en santé mondiale. Comme l'ensemble des axes que nous allons développer dans ce centre, il faudra qu'il s'appuie sur des choses existantes et un collectif qui souhaite développer des actions qui vont faire vivre cet axe dans le centre.

Pour l'instant, les deux axes que nous avons assez bien définis et qui reposent sur les forces du site rennais : c'est l'axe plutôt santé-environnement, avec tout ce qu'on peut faire autour de l'Exposome, des cohortes mères-enfants, que ce soit en Bretagne ou en Afrique de l'Ouest, tout ce qui est lié à l'interaction accès, état de l'eau et santé, à qualité de l'air et santé, aux inégalités de santé, mais liée plutôt à l'inégalité d'exposition. Enfin, l'urbanisme favorable à la santé, pour lequel nous avons déjà beaucoup de collaborations internationales qu'il serait important, je pense, d'étendre au-delà du terrain français.

L'autre axe extrêmement important, pour lequel il y a des forces vives côté Rennes et du côté de l'école, sont les politiques publiques de santé et les systèmes de santé, donc ce qui est lié à l'analyse des données de santé, comme l'ont présenté Sahar BAYAT-MAKOEI et les collègues

autour de ces formations. La gouvernance et le financement des systèmes de santé, l'unité d'accès à la santé. La santé des migrants fait aussi fortement écho au champ transnational de la santé mondiale. L'inégalité liée au genre et tout ce qui est lié à la politique de promotion de la santé, les déterminants commerciaux de la santé et le marketing social.

Pour balayer un petit peu les étapes suivantes, qui vont être les étapes clés du CISM, fin octobre, comme Isabelle RICHARD l'a rappelé en introduction, auront lieu les premières rencontres interdisciplinaires en santé mondiale, qui ont été construites avec nos partenaires de Fiocruz. Leur demande initiale était plutôt santé-environnement, mais il y a également un focus sur numérique et santé. C'est déjà un intérêt au-delà des frontières françaises. Vous avez les 4 points qui seront les grands sujets thématiques de ces deux journées, que nous avons voulues assez ouvertes, dans l'esprit que nous avons pour ce centre de faire participer un certain nombre de partenaires et d'établissements composantes de l'EPE.

Nous allons mettre en place ces instances et les faire démarrer au mois de décembre, une fois que nous aurons eu ces journées de santé mondiale. Au premier trimestre 2024, comme le rappelait Isabelle RICHARD, nous avons cette chaire santé mondiale dont il faut recruter le porteur ou la porteuse, qui va être très ouvert sur l'ensemble de ces thématiques. Nous sommes en train de travailler sur la fiche de poste. Toutes les thématiques de la santé mondiale seront possibles.

Au premier semestre 2024, ce sera l'écriture de la feuille de route du premier projet qui va, nous l'espérons, lancer la dynamique autour de centre. Nous allons organiser à la fin 2024 une deuxième journée scientifique du centre interdisciplinaire.

Voilà les informations sur le CISM

M. BENAMOUZIG. — Merci beaucoup, Vincent. Je me tourne vers Basile CHAIX pour vérifier qu'il a eu sa réponse.

M. CHAIX. — Oui. C'est le premier projet un peu pilote au premier semestre 2024. Je crois que la dernière fois, nous avons parlé des territoires favorables à la santé. Je ne sais pas ce qui est à l'ordre du jour pour ce premier projet. En quoi consiste-t-il ? Est-ce un projet qui existe déjà tout à fait sans le CISM ? Il y a un effet d'affichage selon lequel on le présente aussi sous le giron du CISM. En fait, il existe très bien ailleurs. Vous pouvez peut-être nous en dire plus sur ce premier projet, particulièrement important.

M. BESSONNEAU. — Effectivement, c'était un peu la thématique de l'UFS (urbanisme favorable à la santé) que nous avons choisi, parce qu'il y a des choses existantes. Comme vous l'avez remarqué, le centre démarre un peu à moyens constants, donc nous n'avons pas de financement dédié ou fléché. Il faut donc s'appuyer au maximum sur les travaux en cours. Il y avait aussi le master ville et environnement urbain en coaccréditation avec l'INSA et Sciences Po Rennes. C'est un bel exemple d'activité collaborative entre différents établissements de l'Université de Rennes.

Il y a aussi le fait de capitaliser sur les travaux que nous avons pu faire avec les collègues de la Géorgie pour les accompagner à la montée en compétences sur l'évaluation d'impacts en santé. C'est une formation qui va se finir au mois de décembre. L'idée serait de pouvoir réutiliser ces contenus pédagogiques et ces guides pour les développer sur d'autres publics internationaux, européens.

Mme OLLITRAULT. — Je voudrais ajouter un point qui est peut-être plus institutionnel que de l'ordre du purement scientifique et appel à projets, mais qui a quand même son importance. C'est porté par l'EHESP, mais c'est un projet EPE. Je tiens à le signaler de nouveau. Clairement, nous commençons en octobre 2023. L'idée est que d'ici un an, nous soyons capables de construire et de coconstruire, notamment avec d'autres laboratoires du site pour ne pas rester sur nos deux UMR. Il s'agit d'entrer en dialogue avec les autres UMR et faire en sorte que le premier projet ne soit pas à l'échelle de l'EHESP, même si nous avons le confort d'avoir quelques thématiques. Ces

thématiques ne sont pas fermées et devraient évoluer. C'est le travail que je commence avec notamment Muriel HISSLER qui est vice-présidente à la recherche au niveau de l'Université de Rennes.

M. SAMSON. — Effet du calendrier, il y avait hier la présentation de la stratégie française en santé mondiale, avec en gros les ministres qui sont venus chez nous, plus celle du MEAE, entre autres. Stratégie 2023-2027 : on s'insère, on ne s'insère pas ? Il y a un strapontin ? Il n'y a pas de strapontin ? Tu parlais de moyens constants, autrement dit en « inside ». Il y a une stratégie nationale. D'après ce que j'ai compris, elle est très portée sur l'infectieux.

Mme RICHARD. — Est-ce qu'on s'insère ? Oui. Nous avons fait partie du groupe de travail de formation recherche dans le cadre de l'élaboration de la stratégie française de santé mondiale. Elle est infectieuse, oui, mais pas seulement. Sur les trois axes thématiques, le premier est l'accès universel aux soins. Ce n'est pas formulé exactement comme cela. Je ne sais plus quel est le libellé exact du premier axe, mais ce n'est pas seulement la couverture santé universelle, c'est vraiment l'accès universel au système de santé.

Je pense que c'est parfaitement en phase avec le deuxième axe que nous proposons et avec ce que sait faire l'EHESP et ce que peut devenir un site santé publique rennais, etc., accroché sur nos spécificités.

Oui, bien sûr, il faut que ce soit affiché sur ces thématiques. Aujourd'hui, il n'y a pas d'appel à projets assorti à cette stratégie française en santé mondiale, mais nous avons l'habitude de ces fonctionnements institutionnels. Il faut être à peu près aligné sur les mots clés.

Sur la question de l'infectieux, il me semble que la stratégie de notre activité santé mondiale doit justement être de se mettre à côté, sur d'autres choses. J'ai suivi une partie du lancement hier à distance. A été prononcé le fait que la France avait la force du réseau des Instituts Pasteur. Oui. Ce n'est pas nous. Nous ne sommes pas sur ces sujets. Nous ne sommes pas non plus l'ANRS-MIE. Par contre, il y a d'autres éléments sur lesquels nous avons des forces et nous pouvons participer à le construire dans l'EPE.

Par exemple, je pense qu'il va falloir assez vite retourner voir l'EN3S en leur demandant dans quelle mesure cela les intéresse d'entrer dans cette mécanique. Ils ont une grosse activité à l'international, notamment sur les questions d'accès universel à la protection sociale. Nous sommes sur les choses qui sont cousines.

Pour répondre à la question de Basile CHAIX, ce n'est sûrement pas quelque chose qui a la personnalité morale et juridique, sûrement pas. Ce n'est pas une UMR et ça n'a pas vocation à le devenir. Effectivement, c'est un objet un peu mou, qui s'inventera au fur et à mesure de son développement, qui est destiné à faire travailler ensemble des Rennais, mais pas seulement, qui sont sur des sujets pas si différents que cela les uns des autres et qui, s'ils se regroupaient, pourraient aller sur les appels d'offres sur lesquels ils ne peuvent pas aller isolément.

M. SAMSON. — Pour revenir sur ce dernier point, l'objet d'une bonne comparaison est IRIS-E à partir du moment où il y a un appel d'offres national et que plusieurs millions d'euros sont mis sur la table. Après, effectivement, c'est un réseautage intelligent de personnes qui vont travailler ensemble.

Mme RICHARD. — On sait bien que le jour où il y aura un appel d'offres sur ces sujets, ce qui n'est pas absurde de penser, ce sont les gens déjà organisés qui gagneront, les gens qui ont déjà le réseau, qui ont déjà fait des choses ensemble, qui pourront déposer des projets qui ont une chance de gagner.

M. BENAMOUZIG. — Très bien. Y a-t-il d'autres points en complément ? Je n'en vois pas. Je propose qu'on passe à la phase de débat. Non, je plaisante. Que nous passions à la phase de

déjeuner. Cela me paraît plus indiqué, ce moment de convivialité, en particulier avec ma voisine Dominique !

La séance est levée à 12 heures 22.